

## Lycée du Saguenay

# Augmentation de 33% des frais scolaires

par Jules Simard

CHICOUTIMI (JS) — Le Lycée du Saguenay, sur la rue Racine à Chicoutimi, fait face actuellement à de graves difficultés financières, et se voit dans l'obligation d'augmenter de 33% les frais scolaires des 355 étudiants inscrites à l'institution. La nouvelle de cette augmentation substantielle a été annoncée dimanche aux parents des étudiantes qui fréquentent l'institution d'enseignement privée. Rejoint, le président du conseil d'administration du Lycée du Saguenay, M. Gilles Belzile, devait confirmer que les frais d'inscription sont portés de \$430 à \$580 par étudiant.

### Explications

M. Belzile explique que

l'augmentation a pour but d'équilibrer le budget de la présente année scolaire et n'est pas reliée à l'endettement de l'institution. Par ailleurs, M. Belzile précise que l'on a dû procéder à une telle augmentation à ce moment-ci, compte tenu que les prévisions fixées par le conseil d'administration au chapitre de la clientèle n'ont pas été atteintes. En effet, on escomptait 375 inscriptions pour la présente année scolaire, alors que l'on en a enregistré 355.

Quant à la facture globale que les parents seront désormais appelés à déboursier pour que leurs enfants fréquentent cette institution privée, le président Belzile souligne qu'elle se compare avantageusement aux autres institutions privées du Québec. Selon les informa-

tions fournies par M. Belzile, il en coûte entre \$600 et \$700 par année pour envoyer un étudiant suivre ses cours dans une institution privée ailleurs au Québec. M. Belzile conclut qu'il importait que le Lycée du Saguenay s'adapte à ces nouvelles normes.

Même si aux dires de M. Gilles Belzile la majorité des parents ont accepté l'augmentation, d'autres s'interrogent grandement sur le moment choisi pour le faire. On allègue qu'on aurait dû prévoir dès le début de l'année une telle augmentation et non pas la créer alors que l'année scolaire est en cours. Pour d'autres, cette augmentation est reliée directement à la situation financière de l'institution qui serait aux prises avec un endettement à court terme de l'ordre de \$40.000.

## Affaire Malenfant

# Le conseil ira en cour

par Claude Fortin

CHICOUTIMI (CF) — Le conseil de Chicoutimi contestera devant les tribunaux l'action de \$1.1 million intentée contre lui par le promoteur Raymond Malenfant.

Dans un autre temps, le maire Henri Girard a marqué son intention de demander à la Commission municipale de tenir une enquête publique sur cette affaire, de manière à faire toute la lumière sur un dossier qu'il dit "propre". M. Girard s'est, du même souffle, engagé à se soumettre au jugement de la commission, quel qu'il soit.

C'est la réunion d'hier soir, du conseil municipal de Chi-

coutimi, qui a donné lieu à ces rebondissements spectaculaires dans l'affaire Malenfant.

Après avoir pris connaissance, à huis clos, des avis juridiques de ses procureurs, Mes Raynald Brassard et Jean Morency, le conseil a décidé d'abroger la résolution par laquelle il avait antérieurement décidé d'accepter un règlement hors cour de \$425,000 et de se défendre devant la justice.

Il a du même coup mandaté les mêmes procureurs pour soutenir ses intérêts. L'avocat almatois Jean Morency agira à titre de procureur consultant.

Pour éviter toute possibilité de se porter préjudice à lui-même dans le dossier, le conseil a décidé de ne pas rendre pu-

blics les avis légaux dont il a pris connaissance.

Dans la déclaration qu'il a livrée hier soir, le maire Girard a vu, dans l'enquête publique de la Commission municipale une façon efficace d'éclairer le dossier sans frais pour les contribuables. Il faudra au moins deux ans, et probablement davantage, avant qu'on ne connaisse les conclusions des tribunaux, a-t-il dit.

Il n'a pas non plus passé sous silence l'absence des conseillers Jean-Paul Régis et Claudine Hudon. "Tous les membres du conseil devraient être ici pour une décision aussi importante", a commenté le maire.

**MOTEL** CARTES DE CREDIT ACCEPTÉES  
RESTAURANT 548-8265  
Jubilé

# Le QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

8e année No 17

Mardi 21 octobre 1980

20 pages

**ALARMES**  
SECURITE  
SAC LAC  
SEULE ET UNIQUE STATION CENTRALE D'ALARMES APPROUVÉE PAR ULCC DANS LA RÉGION  
ALMA: 662-2063  
CHICOUTIMI: 545-4006

LA COPIE **30¢** AU COMPTOIR

## Recours collectif des employés de Place du Saguenay

# Vive opposition

par Mario Roy

CHICOUTIMI — Une municipalité n'est pas légalement dans l'obligation d'annihiler un incendie. Ni, de façon absolue, de prendre tous les moyens pour y arriver.

Telle est la réplique donnée par la ville de Chicoutimi au géant Raymond Néron, ex-employé du comptoir musical Gaudreault de Place du Saguenay, qui requiert la permission de louer un recours collectif au

nom des 363 confrères et consoeurs qui ont présumentement perdu leur emploi à la suite de la conflagration du premier juillet.

L'opposition de la ville de Chicoutimi à ce qu'un tel recours soit entrepris contre elle, a été signifiée par Me Lucien Bouchard, qui a dit s'étonner en outre de ce que cette procédure ne soit intentée que contre la ville, et néglige les responsabilités potentielles de Place du Saguenay et du restaurant Place Seville.

Opposition signifiée aussi par Me François Lamarre, selon qui la requête présentée par Me André Fillion au nom de Raymond Néron, présente de graves vices de forme.

Et pendant que le juge Jean Moisan de la Cour supérieure soupèse ces arguments, le Commissaire aux incendies, Cyrille Delage, se penche à son tour sur le sinistre, lors d'audiences publiques qui s'ouvrent ce matin, à Chicoutimi.

A lire en page A 3



EX-EMPLOYÉ — L'ex-gérant du Comptoir musical Gaudreault, Raymond Néron, attaque la ville de Chicoutimi au nom des employés de Place du Saguenay.

## Abitibi-Price

# Lueur d'espoir

CHICOUTIMI (AB) — Quoi qu'il soit impossible d'en quantifier l'intensité, une lueur d'espoir commence à poindre dans le conflit de travail, qui oppose la compagnie Abitibi-Price à ses 2,000 employés des usines Jonquière, Kénogami et Alma.

Un porte-parole patronal a signalé que les pourparlers qui se sont déroulés au cours des deux derniers jours avaient été "fructueux et intéressants". Le porte-parole syndical n'a pas nié cette affirmation en précisant toute-

fois que les dirigeants syndicaux avaient décidé de respecter le mutisme le plus complet tout au cours de cette ronde de pourparlers.

Par ailleurs, autre indice de déblocage, les parties se rencontrent aujourd'hui, événement imprévu, dans le but d'aborder les demandes locales. Or, précédemment, on sait que les dirigeants syndicaux avaient refusé de se prêter à une telle démarche, réclamant d'abord le règlement des clauses normatives.

Selon le porte-parole syndical, ce nouveau développement ne signifie pas pour autant que cet aspect de la négociation soit réglé.

Quoi qu'il en soit, les dirigeants syndicaux et patronaux se rencontrent localement à Alma et Chicoutimi aujourd'hui et les pourparlers se poursuivront vendredi à Québec à une table centrale, en présence des deux solliciteurs du ministère québécois du Travail.

## Enfin, l'autoroute contournera Desbiens!

DESBIENS (BM) — Le projet de construction d'une route pour contourner Desbiens, chose que réclament la population et ses représentants depuis déjà plusieurs années, vient d'être inscrit au plan quinquennal (1981-86) de développement du ministère québécois des Transports.

C'est ce qu'indique le ministre des Transports, M. Denis de Belleval, au député de Lac-Saint-Jean, M. Jacques Brassard, dans une lettre datée du 3 octobre et qui a été rendue publique par ce dernier en fin de

semaine. "Ce plan, précise le ministre dans sa lettre, sera soumis dans les mois qui viennent au Conseil du Trésor et je compte bien y faire accepter ce projet ainsi que les crédits nécessaires à sa réalisation". Entre-temps, ajoute-t-il, un rapport sur les étapes préliminaires ainsi que sur l'échéancier de réalisation du projet a été demandé.

Dans un communiqué rédigé la semaine dernière, le député Brassard rappelle qu'il avait

donné à ce projet son plein accord et qu'il avait demandé au ministre dans une lettre écrite en avril, "de déboursier ce dossier et de prendre une décision rapide à ce sujet".

Rejoint hier midi à son domicile, le maire de Desbiens, M. Xavier Laforge, a dit espérer que la construction de cette route, dont on parle depuis au moins dix ans, débute en 1981, première année du plan quinquennal: "Tant qu'on ne verra pas les ingénieurs au travail, a-t-il ajouté, on va continuer à forcer pour ce projet".

## Bergeron, mentor des Nordiques

QUEBEC — Prétendant un manque de communication avec ses joueurs, Maurice Fillion a démissionné de son poste d'entraîneur avec les



Nordiques de Québec. Il a aussitôt été remplacé par Michel Bergeron, l'ex-pilote des Drapeaux de Trois-Rivières qui agissait comme adjoint de Fillion depuis le début de la saison. Ce dernier conserve néanmoins son poste de général de la formation de la Vieille Capitale pendant qu'André Boudrias a semblé digérer mal le fait de voir les dirigeants de l'équipe lui préférer le "petit tigre". Par ailleurs, le défenseur Gerry Hart a été remercié de ses services. En page A 1 et A 3

## bonjour

### Météo

Nuageux avec éclaircies

### La Quotidienne

Dans l'ordre: 8-5-5

## la région

### Développement régional

Pour le sociologue Jean-Jacques Simard de l'Université Laval, le développement régional est lié à la fixation du capital. Page A 7

## le québec

### Retour de Choquette

Jérôme Choquette tente d'amorcer un retour avec le PLQ en se portant candidat dans le comté d'Outremont. L'ancien ministre de la Justice doit cependant affronter deux autres candidats avant d'effectuer un retour sur la scène politique. Page A 8

## le canada

### Sentiment anti-français

Selon le premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Richard Hatfield, "le sentiment anti-français" se trouve en Ontario. En page A 10

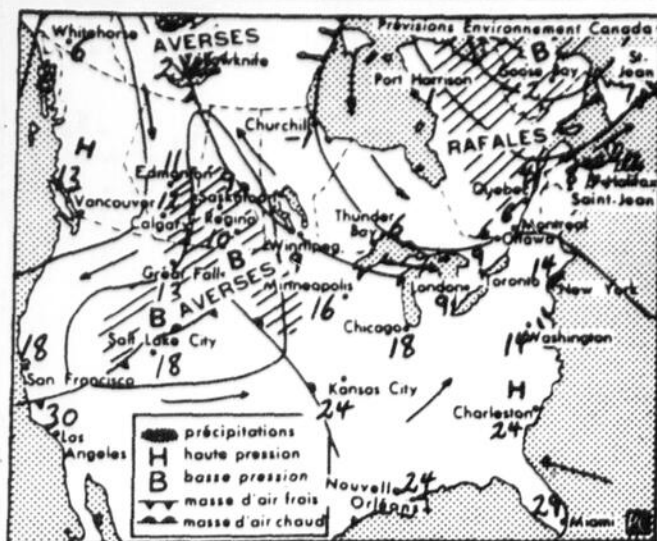
## sommaire

— Annonces classées	B 8
— Bandes dessinées	B 5
— Bourse	B 7
— Bridge	B 5
— Décès	B 9
— Finances	B 6
— Horoscope	B 5
— Mots croisés	B 5
— Mot mystère	B 5
— Sports	B 1
— Télévision	A 8

### Pour nous rejoindre

Publicité	- 545-4474
Rédaction	- 545-4480
Abonnement	- 545-4664
Annonces classées	- 545-4895

# météo



# prévisions

**MONTREAL (PC)** — Voici les prévisions de la météo émises par Environnement-Canada pour aujourd'hui et mardi.

Situation générale: un centre dépressionnaire situé aujourd'hui sur la Baie d'Hudson et qui dérive lentement vers l'est maintiendra aujourd'hui et mardi les températures bien au-dessous de la normale sur la moitié sud de la province.

Abitibi-Témiscamingue, réservoirs Cabonga et Gouin, LAC-ST-JEAN: nuageux avec éclaircies et quelques averses de neige aujourd'hui et mardi. Maximum aujourd'hui et mardi près de 2. Minimum la nuit prochaine de près de moins 4.

Pontiac-Gatineau, du Lièvre, Laurentides, SAGUENAY, Mauricie et parc des Laurentides: nuageux avec éclaircies et quelques averses de neige aujourd'hui et mardi. Maximum aujourd'hui et mardi près de 4. Minimum la nuit prochaine près de moins 2.

Outaouais, Montréal, Trois-Rivières et Drummondville: nuageux avec éclaircies aujourd'hui et mardi. Venteux par moments en après-midi les deux jours. Maximum aujourd'hui et mardi près de 6. Minimum la nuit prochaine près de zéro.

# dans le monde

**TORONTO (PC)** — Températures enregistrées dans quelques villes d'Amérique du Nord et quelques endroits de villégiature.

	Min.	Max.
Vancouver	10	16
Victoria	8	18
Edmonton	-3	8
Calgary	-1	10
Regina	3	12
Winnipeg	2	11
Churchill	-5	-1
Toronto	5	9
Kingston	3	—
Ottawa	1	6
Montréal	1	8
Québec	-2	5

# marées

**SEPT-ILES** — La marée sera basse à 06h15 (.4cm) et haute à 12h20 (2m.4cm). Elle sera à nouveau basse à 18h30 (.4cm) et haute à 00h50 (2m.7cm).

**PORT-ALFRED** — La marée sera haute à 01h00 (4m.9cm) et basse à 07h20 (.8cm). Elle sera à nouveau haute à 13h40 (4m.8cm) et basse à 19h50 (.7cm).

**CHICOUTIMI** — La marée sera haute à 01h00 (4m.4cm) et basse à 08h30 (.7cm). Elle sera à nouveau haute à 13h50 (4m.4cm) et basse à 20h45 (.5cm).

# Machinerie lourde

# Franc succès de l'encan

**CHICOUTIMI (CF)** — "Sold number 145". L'encan de Nasby's Auctioneering, M. Nasby en personne, vient d'adjuger l'une des dernières des quelque 250 machines lourdes alignées sur un terrain des abords de la route 170. On avait entrepris le matin la liquidation de l'inventaire. A 15h00, tout était déjà vendu. Nasby s'appretait à mettre la main sur son pourcentage de commission, les acheteurs à faire leurs chèques avant de repartir, probablement satisfaits d'avoir réalisé de bons achats.

Pour quelle valeur a-t-on vendu? Combien d'acheteurs ont profité de l'encan? Combien ont-ils payé? On n'en sait que bien peu de choses. Les gens de Nasby's ont ce culte de l'entreprise privée à ce point développé qu'outre le contenu de la publicité qu'ils paient, ils ne veulent à peu près rien dévoiler à un journaliste. A peine consent-on à laisser tomber, et encore avec quelque réticence, que les prix qui ont été littéralement criés toute la journée sur le terrain varient à peu près entre \$4,000 et \$40,000.

Nasby's vient de l'Alberta, et son encan se déroule tout son baratin dans la langue de Shakespeare, le style en moins, bien sûr. Un intermédiaire se charge de faire le lien entre lui et les acheteurs francophones. Un certain nombre de ces acheteurs venaient, de toute façon, des provinces de l'Ouest.

Ceux-ci ont-ils réalisé de réelles bonnes affaires? Qui peut dire. Ils ont payé \$10,000, \$16,000, \$20,000 ou davantage pour des machines usagées qu'ils ont vues, mais qu'ils n'ont guère eu l'occasion de scruter sous toutes leurs coutures.

Certains, en tout cas, savaient probable-

ment très exactement ce dans quoi ils mettaient les pieds, car ils ont fait le voyage de la Saskatchewan ou de l'Alberta pour le faire.

Et pas mal de Québécois et de régionaux paraissent également y avoir trouvé leur compte.



A L'ENCAN — Nasby's estime avoir accueilli entre 300 et 400 personnes à l'encan de machinerie lourde, hier, sur la route 170, à Chicoutimi.

# Grève des avocats de pratique privée

# Tribunaux menacés de paralysie

**CHICOUTIMI (MR)** — Tous les tribunaux, autant civils que criminels, du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de l'ensemble du Québec pourraient être tout-à-fait paralysés par la grève des avocats de pratique privée.

C'est ce que les juristes de la région ont à décider, aujourd'hui,

lors d'une réunion qui doit avoir lieu en fin d'après-midi, à Chicoutimi.

Plusieurs envisagent d'étendre les moyens de

pression actuellement en vigueur en Cour des sessions, à la Cour provinciale ainsi qu'à la Cour supérieure, et même à la Cour d'appel

pour ce qui est des régions de Québec et de Montréal. Les avocats luttent pour que soient révisés les tarifs alloués sur mandat par la

Commission d'aide juridique.

"Un de nos négociateurs, ainsi qu'un permanent du Barreau du Québec doivent nous rencontrer... Et ils recommandent le rejet des offres finales du gouvernement," rapportait, hier, Me Eric Brisson, porte-parole régionale de l'Association des avocats de pratique privée.

# Une vague de hold-up déferle sur Jonquière

**JONQUIÈRE (MR)** — La vague de vols à main armée qui sévit depuis un certain temps à Jonquière, s'est poursuivie au cours du dernier week-end.

Dans la nuit de samedi à dimanche, deux hold-up ainsi qu'une tentative de vol, étaient en effet rapportés par la Sûreté municipale de Jonquière qui poursuivait son enquête, hier, en rapport avec ces forfaits.

Un individu non masqué, décrit comme ayant entre 20 et 25 ans, et armé d'une barre de fer, s'est attaqué à l'épicerie Bouchard, rue Saint-

Hubert. Seul un commis, Jean-Claude Bouchard, se trouvait alors sur les lieux, et il n'a pas offert de résistance. L'agresseur a pris la fuite à pied avec une somme d'environ \$200.

A peu près dans le même temps, un voleur s'empara de \$120 au restaurant Saint-Philippe, rue Saint-Jean-Baptiste, dans le secteur Arvida. Décrit comme mesurant cinq pieds quatre pouces et pesant 100 livres, l'individu portait cagoule et dissimulait une arme à feu dans un sac, selon un modus operandi égale-

ment constaté au cours d'agressions antérieures, à Jonquière.

Enfin, une tentative de vol était rapportée par un épicier d'accom-

modation de la rue King-George, dans le secteur Kénogami.

# Nombreux cambriolages

**ALMA (MR)** — Les détectives de la Sûreté municipale d'Alma enquêtaient, hier, sur un cambriolage commis au cours du week-end à l'épicerie d'accommodation Harvey, boulevard du Pont.

Les cambrioleurs ont brisé une fenêtre et torqué les barreaux qui la garnissaient, pour pénétrer dans l'établissement et s'emparer d'une somme supérieure à \$500. Le vol aurait été commis dans la nuit de samedi à dimanche.

Pendant ce temps, à Jonquière, pas moins d'une vingtaine de vols par effraction étaient commis dans des résidences de l'endroit. Dans chaque cas, le montant du larcin varie en général entre \$2,000 et \$3,000.

quagénaire originaire du Saguenay est mort accidentellement, au cours du week-end, dans la région de Québec. Il s'agit de M. François Car-

rier, 53 ans, qui comptait de nombreux frères et soeurs, dont le curé de la paroisse Notre-Dame-de-Fatima, M. Jean-Jacques Carrier.

On sait que la Cour des sessions est quasi-paralysée depuis le début de septembre par ces moyens de pression tant à Alma et Roberval qu'à Chicoutimi.

# Deux individus accusés d'attentat à la pudeur

**ROBERVAL (MR)** — Deux individus de 18 ans, de Saint-Félicien, ont comparu sous des accusations d'attentat à la pudeur, hier, en Cour des sessions de Roberval.

Les deux jeunes hommes ont été appréhendés samedi, après avoir fait monter une adolescente de 16 ans à bord de leur automobile pour ensuite l'agresser sexuellement. Selon la police, l'adole-

cente, de Saint-Félicien elle aussi, faisait de l'auto-stop, et aurait été amenée de force dans le rang 4, à Saint-Méode.

Le juge Bertrand Gagnon a remis les deux prévenus en liberté provisoire, et ils doivent subir leur enquête préliminaire le 11 décembre.

des sessions, a émis une ordonnance contre trois individus de Saint-Fulgence, soupçonnés d'avoir menacé et même bousculé leurs grands-parents.

Les trois prévenus devront s'abstenir de récider. Les deux vieillards avaient porté plainte contre eux, témoignant de leur violence particulièrement après absorption d'alcool...

# Accident mortel

D'autre part, un quin-

693, Chemin St. Thomas Chicoutimi G7H 2P9

RESERVATION 549-4686

FONDUE CHINOISE

**brasserie Le Gîte**

3 salles disponibles pour des groupes de 10 à 50 personnes

Venez déguster notre spécial les lundis, mardis, mercredis soirs 17\$

**martin côté**

avocat

106, rue garon (quartier angoulême) chicoutimi — c.p. 1475 — g7h 5k3

Tél.: 543-3111

# Maisons fleuries

# Dolbeau maintiendra sa participation

par Laurent Tremblay

**DOLBEAU** — La ville de Dolbeau continuera de participer au concours des "Maisons fleuries" devant le succès remporté cette année.

C'est ce qu'a laissé entendre le maire suppléant, M. Rodrigue Gagnon, lors de l'assemblée générale annuelle de la Société d'horticulture de Dolbeau.

Des plaquettes-souvenirs ont été remises aux gagnants de ce concours, soit MM. Henri-Paul Brassard, Aurélien Lalancette et Roméo Dessureault. Ce dernier obtenait en surplus le premier prix d'apparence générale pour le concours de la société alors que 12 autres personnes se voyaient remettre des trophées et récompenses.

M. Gagnon n'a pas caché que la Société horticole avait aiguillonné la ville pour l'inciter à travailler dans l'embellissement. Il a rendu hommage à M. Gérard Gagnon qui avait la responsabilité du projet Jeunesse Canada au Travail qui a amélioré l'aspect de la municipalité et a dit espérer que le nombre de participants au concours augmente encore l'an prochain.

Pour sa part, M. Léo Cossette, qui était réélu président de la société, a confié que son organisme pouvait être aidé par le gouvernement et qu'il s'agissait de réaliser des programmes. Il a de plus indiqué que l'an prochain, la société voulait davantage apporter des améliorations aux jardins communautaires qui en étaient à leur première expérience cette année.

# Le QUOTIDIEN TARIF D'ABONNEMENT

LIVRAISON PAR PORTEUR \$1.65 par semaine

Dans les dépôts \$0.30 la copie

PAR LA POSTE Saguenay-Lac-St-Jean

3 mois \$30.00  
6 mois \$50.00  
1 an \$100.00

Autres régions au Canada  
6 mois \$60.00  
1 an \$115.00

Pays étrangers  
6 mois \$80.00  
1 an \$150.00

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire. No d'enregistrement 3213.

Dépôt légal Bibliothèque Nationale du Québec

# Le QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

1051, BOUL. TALBOT, CHICOUTIMI — G7H 4B5 — TEL. 545-4474

Fondé le 1er octobre 1973. Édité et imprimé par Le Progrès du Saguenay Limitée

President du conseil d'administration et éditeur **Jean-Guy FAUCHER**

President-directeur general **Gaston VACHON**

Directeur du marketing **Paul BERGERON**

Tresorier **Jacques LAROUCHE**

Directeur des ventes **Jean TREMBLAY**

Directeur du tirage **Jean-Louis LAVOIE**

Directeur de la distribution **Jean BELAND**

Alma et les environs 666-4506-07

Abonnement et service à domicile (sans frais interurbains) 545-4664

St-Félicien et les environs 579-3832

Annouces classées 545-4895

Directeur de la rédaction **Denis TREMBLAY**

Directeur de l'information **Bertrand GENEST**

Redacteur en chef **Bertrand TREMBLAY**

Chief des nouvelles **Marcel RIVARD**

Chief de pupitre **Richard BANFORD**

Le Quotidien du Saguenay-Lac-St-Jean est membre de l'Association des quotidiens du Canada et de La Presse Canadienne, seule agence autorisée à utiliser les textes du journal

Dépôt légal Bibliothèque Nationale du Québec Courrier de la deuxième classe (no 3213)



**RESERVEZ DES MAINTENANT UNE PLACE AVEC MA "CLIQUE" SUR UNE PLAGE ENSOLEILLEE DE MIAMI**

Phil Silvers (AMUSEZ-VOUS - AMUSEZ-VOUS)

PHIL recommande deux stations balnéaires paradisiaques. Golf et tennis gratuits, amusements, soirées cocktail, piscine olympique, pont promenade et plages privées sont à votre disposition.

Le choix des plus exigeants. **BEAU RIVAGE** Sur l'océan 99ème rue. Venez amicalement, sans cérémonies.

**Sahara** SUR L'OCEAN 153ème Rue

JOIGNEZ MA CLIQUE EN VACANCES

Nous serons heureux de vous recevoir

TELEPHONEZ - SANS FRAIS: 1-800-528-1234 Pour les résidents de la Floride: 1-800-432-2171

**FEMMES DES ANNÉES 80,**

QUAND ON PARLE DE VOUS, ON PARLE DE FORCE ÉCONOMIQUE.

PARLONS D'ARGENT.

mouvement desjardins

## Budget de \$29 millions

# Hausse du compte de taxes

par Claude Fortin

CHICOUTIMI (CF) — Le budget 1980 de la ville de Chicoutimi subira une hausse d'environ 11 p.c., cependant que le compte de taxes du contribuable augmentera de 11 à 14 p.c.

Le maire Henri Girard a fait état de ces importants éléments du budget 1981, dans l'exposé préliminaire qu'il a livré hier soir, au cours de la réunion régulière du conseil de ville. C'est la nouvelle loi 105, sur la démocratie municipale, qui oblige maintenant les maires de chaque municipalité à soumettre publiquement les grandes orientations du budget de l'année suivante au moins un mois avant son adoption.

En 1981, le budget de la ville s'établira à environ \$29 millions, comparativement à quelque \$26,5 millions cette année.

Malgré le gonflement prévu du compte de taxes, le taux d'imposition baissera. Deux facteurs se trouvent à l'origine de cette diminution: l'augmentation du rôle d'évaluation, de l'ordre de 15 à 17 p.c., et l'appropriation au budget 1981 d'un surplus financier accumulé de \$1,24 million.

Il appert que sans l'appropriation de cette somme au budget régulier, le compte de taxes aurait subi une hausse à peu près égale à celle de l'évaluation, soit environ 15 à 17 p.c.

Cette appropriation représente par ailleurs la presque totalité du surplus accumulé de la ville de Chicoutimi, établi à \$1,248,000, y compris l'excédent de \$240,000 prévu pour le présent exercice financier.

Il paraît également intéressant de relever un endettement à peine supérieur à 9 p.c. de la valeur du rôle d'évaluation, établie au 14 octobre dernier. La Commission municipale n'allume le feu rouge que lorsque cette proportion dépasse 15 p.c.

Si le budget 1981 se traduit par une augmentation du compte de taxes par rapport à l'an dernier, il représente encore une légère diminution en regard de 1979. De fait, 1981, sera la dernière année où la ville de Chicoutimi retirera quelque profit de la réforme de la fiscalité municipale, dans sa forme actuelle. Ce bénéfice vient du transfert du dollar de taxation scolaire.

Ainsi, le propriétaire dont la maison

était évaluée à \$29,000 en 1979, réalisera encore cette année une mince économie de quelque \$17.

### Les facteurs d'augmentation

La perte du revenu progressif de la taxe de vente, estimée à quelque \$7 million, que percevait la ville de Chicoutimi avant la réforme de la fiscalité municipale revient comme le principal facteur des resserrements financiers municipaux.

D'autres motifs, tels les renégociations de contrats de services, ou on prévoit d'importantes majorations, et les coûts de services professionnels, notamment inhérents à la refonte du rôle d'évaluation, contribuent à l'augmentation des dépenses.

Dans un esprit de restriction des dépenses, on prévoit, pour la prochaine année, devoir limiter les sommes consacrées aux diverses immobilisations, en plus de diminuer les versements de subventions.

On projette d'autre part d'instaurer un fonds spécial créant une réserve en vue de rencontrer des "réclamations importantes auxquelles la ville devra faire face dans l'avenir".

## Monts Valin

# Vision de développement non partagée par le MLCP

par Gilles Lalancette

CHICOUTIMI — La direction régionale du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche ne semble pas partagée la vision des membres du Comité de concertation pour l'aménagement des monts Valin et ce qui concerne la philosophie de développement de ce territoire.

Dans une lettre adressée au président du Comité de concertation, le directeur régional du MLCP, Christian Potvin, utilise un vocabulaire significatif en regard des recommandations des membres du comité.

Lorsque le ministère a fait connaître les modalités de son plan d'aménagement, il a demandé au comité de faire des recommandations sur le sujet.

Les recommandations ont été faites et c'est sur quoi répond le directeur régional Christian Potvin dans sa lettre du 16 octobre destinée à M. Gerald Brassard.

Une des principales recommandations du comité concerne la création d'une Corporation de développement pour la gestion d'un parc aménagé aux monts Valin.

À ce sujet, M. Potvin écrit: "En ce qui concerne votre recommandation numéro 10, il nous apparaît impossible, compte tenu que votre comité se prononce en faveur de la création d'un parc, que la gestion de cette unité, puisse être déléguée".

La recommandation numéro 5 du comité précise qu'il ne faudrait pas concentrer les activités d'hiver au pied de la montagne, mais de favoriser l'accès à la mi-montagne. La proposition contient de plus la création d'une zone d'affectation différée incluant la pratique du ski de montagne ayant comme infrastructure de base une remontée mécanique.

Sur ce sujet, le représentant du MLCP rappelle que son ministère s'est déjà prononcé sur l'impossibilité pour lui de financer des équipements de type lourd. "D'ailleurs, le ministère ne pense pas pouvoir considérer ce type d'équipement, compte tenu des coûts impliqués et des montants d'argent qui seront dis-

ponibles après qu'on aura implanté les équipements de base", écrit M. Potvin.

En ce qui concerne la nécessité d'un accès par l'Ouest, et d'un pôle d'accueil secondaire sur la rivière Valin, le directeur régional du ministère estime qu'il est encore trop tôt pour localiser de façon définitive une route et un poste d'accueil.

### Activités

Dans ses recommandations, le comité de concertation soulignait que la proposition du ministère ne comportait peu d'activités à caractère éducatif et culturel.

De l'avis de M. Potvin, l'interprétation de la nature constitue l'activité éducative à privilégier dans le "parc" éventuel.

D'autre part, le comité recommandait que la répartition des sommes consacrées aux diverses activités devrait être proportionnelle au taux de participation de ses activités.

"Il ne nous semble pas que l'on doive nécessairement avoir comme critère majeur le taux de fréquentation, considérant qu'une bonne partie de la somme totale prévue pour le développement du mont Valin sera affectée à des travaux d'infrastructure de base, qui doivent servir toutes les activités", écrit M. Potvin.

Une autre recommandation du comité propose de transférer les crédits initialement effectués à l'aménagement du secteur de la Chute du bras de l'enfer pour développer un pôle secondaire d'accueil.

Sur ce sujet, M. Potvin avoue que son ministère n'est pas convaincu de la nécessité de construire immédiatement un second pôle d'accueil.

"La direction régionale du MLCP propose à court terme de ne pas développer le secteur de la Chute du bras de l'enfer. Il nous semble donc plus réaliste de voir de façon plus précise l'ordre de grandeur des investissements sur les équipements de base avant de procéder à d'autres développements", peut-on lire dans la lettre de M. Potvin.

## Recours collectif

# Représentativité du demandeur contestée

par Mario Roy

CHICOUTIMI — Raymond Neron fait office de "preux chevalier" et, par sa requête en recours collectif, lie le sort de centaine d'employés dont il est, somme toute, peu représentatif.

"Par rapport à ces travailleurs dont 60 pour cent sont syndiqués, il est même un peu marginal, lui qui a pour fonction d'exercer des responsabilités patronales..." plaide Me Lucien Bouchard devant le juge Jean Moisan de la Cour supérieure.

Le procureur de la ville de Chicoutimi a fait flèche de tout bois, hier, utilisant (parmi d'autres) un argument selon lequel celui qui veut ainsi aller en justice au nom des employés de Place du Saguenay ne répond pas aux critères de représentativité contenus dans la Loi sur le recours collectif.

Au sujet de ces syndicats (ceux de Zeller's, Miracle Mart et Dominion, qui regroupent 225 des 363 employés du centre commercial), Me François Lamarre s'est

étonné de ce qu'ils soient demeurés silencieux depuis la conflagration du Premier, "eux d'ordinaire si vigilants et si militants", d'ajouter le procureur.

Me Lamarre soulignait alors ce qu'il considère être des vices de forme dans la requête présentée par Me André Fillion. Des vices de forme encadrant une incongruité globale: selon Me Lamarre, le recours collectif n'est pas de mise dans un cas comme celui qui est en cause, les clauses traditionnelles d'action en justice constituent "l'avenue principale" accessible aux employés qui se croient lésés.

"Le recours collectif est une procédure de très grande exception, conçue pour s'appliquer aux problèmes de consommation, par exemple, ce qui n'est pas le cas ici," de conclure Me Lamarre.

De plus, pour Me Bouchard, le droit au travail est socialement et politiquement reconnu, mais n'est pas juridiquement. "Et il me semble présomptueux de baser une action sur un emploi

qui n'est guère assuré, de façon absolue, dans le futur", plaide-t-il.

A tout cela, le procureur du géant Raymond Neron réplique que le recours collectif est la seule arme efficace dans ce cas ou les ex-

employés du centre commercial sont dispersés et difficiles à atteindre individuellement.

Me André Fillion répond par la jurisprudence aux arguments invoqués par ses

confrères.

Bref, la cause a été prise en délibéré par le juge Jean Moisan, qui aura à décider si le recours collectif peut, ou non, être exercé. Aucune date n'a été fixée quant au prononcé de cette décision.



PROCEUREURS — Les procureurs de la ville de Chicoutimi, Mes François Lamarre, Lucien Bouchard, Louis-René Lagacé.

# Rejet massif des propositions patronales

CHICOUTIMI (AB) — Les 140 employés de la Chaîne coopérative du Saguenay, section forestière, viennent de rejeter les offres déposées récemment par leur employeur, relatives au renouvellement de leur contrat de travail.

Affiliés à la CSD, les 78 syndiqués qui se sont prévalus de leur droit de vote ont rejeté les propositions patronales dans une proportion de 100 pour cent.

Ce mécontentement s'explique assez facilement, lorsque l'on constate l'écart des

offres et des demandes, notamment au chapitre des clauses à incidence monétaire. L'employeur consent à diminuer la semaine de travail de 45 à 44 heures avec une augmentation de salaire de 70 cents l'heure pour chaque année d'un contrat de deux ans.

Le syndicat désire voir la semaine de travail passer à 43 heures, dès la première année du contrat et à 41 heures en 1981. En incluant la compensation monétaire, les employés réclament une augmentation de \$1,34 la première année et de \$1,21, la deuxième.

Le salaire horaire moyen pondéré se situe actuellement à \$6,88, a signalé le porte-parole syndical.

Un conciliateur du ministère du Travail devrait s'impliquer sous peu dans ce dossier. Les syndiqués préfèrent attendre cette intervention avant de se prononcer sur la possibilité du déclenchement de la grève.

### Donohue Saint-Félicien

Les quelque 125 travailleurs CSN à l'emploi de Donohue Saint-Félicien à Girardville poursuivent toujours la grève entreprise il y a environ deux mois et il faudra sans doute attendre l'intervention d'un conciliateur du ministère du Travail avant que de nouveaux développements se présentent.

Une séance est prévue vers la fin du mois. On sait que les règlements survenus récemment entre l'UPA qui représentent les travailleurs forestiers à Saint-Thomas-Didyme et à Chibougamau placent les syndiqués CSN dans une mauvaise posture. Leurs demandes ne correspondent nullement au contrat négocié par l'UPA.

### Potvin et Bouchard

Aucun développement dans ce dossier, depuis le déclenchement de la grève de la centaine d'employés des trois magasins Potvin et Bouchard de la région. La séance de conciliation prévue pour hier a été reportée à plus tard, le procureur patronal n'étant pas disponible.

Affiliés à la CSD, les syndiqués tentent d'obtenir la parité avec leurs collègues des magasins Percomat, Laurent Lapointe et Wells et Fils, membres de la CSN.

## Sommet économique de Dolbeau

# L'amorce d'un nouveau départ

par Laurent Tremblay

DOLBEAU — Un sommet économique se tiendra à Dolbeau le 8 novembre prochain alors que les ministres Bernard Landry et Pierre Bussières seront présents.

Cette journée organisée par la Chambre de commerce du secteur est considérée par le président du comité M. Henri-Paul Brassard comme "une première sur le plan provincial".

Durant l'avant-midi les participants prendront connaissance de programmes du gouvernement du Québec et l'après-midi sera consacré à ceux du gouvernement du Canada. Le ministre au Développement économique du Québec sera le conférencier au dîner alors que le ministre d'Etat aux Finances du Canada s'adressera à l'assistance au souper.

M. Brassard a indiqué que ce sommet économique très élaboré comptera des hommes-clés de différents ministères pour apporter la lumière sur ces divers programmes des deux paliers de gouvernement. Il sera notamment question du fond de développement régional; de OSE communautaire; du programme régional de l'emploi et de l'intégration de jeunes à l'emploi; du crédit touristique; de la Société développement industrielle; programme d'aide à la création locale d'emploi; des subventions et interventions de MEER; du financement et programme d'aide à l'industrie et au commerce; programme d'aide à la création locale d'emploi; des informations générales des programmes de gouvernements du Québec et du Canada.

"Nous avons voulu toucher à tous les paliers économiques, a déclaré M. Brassard, afin d'aider davantage les agents de

promotion du milieu".

Selon le responsable, cette expérience pilote en terme d'organisation est nouvelle puisqu'elle comportera deux autres phases qui se tiendront en février et mai prochains à l'Auberge La Diligence. La phase 1 du 8 novembre concerne l'information alors que les deux autres porteront sur des sujets qui correspondent avec les suggestions qui seront apportées par les participants.

M. Brassard a précisé que le thème de ces trois journées différentes est NOUVEAU DÉPART afin "de sonner le clairon et tenter de créer de nouveaux projets". "On se rend compte qu'il y a une stagnation, un ralentissement de la vie économique à part la Donohue, a-t-il fait remarquer, et nous voulons combler cette lacune". Il a rappelé qu'il avait reçu les engagements pour une continuité des deux autres journées alors que viendront des spécialistes des universités de la province et des différents ministères. Le CEGEP de St-Félicien collaborera avec le comité formé également de MM. Pierre Boillat et Jean-Pierre Nicole.

Soulignant qu'un tel sommet ne se tiendra pas ailleurs dans la région, l'ex-président du CRD déclarait ne pas avoir vu encore un tel déploiement dans le milieu et avoir la présence de deux ministres. "Ce qui est nouveau, a-t-il ajouté, c'est qu'une Chambre de commerce se fait l'artisan d'une telle démarche".

Pour sa part le président de la Chambre de commerce M. Robert Laforest a confié que son organisme pensait d'organiser un mini-sommet depuis deux ans déjà qui n'avait pu avoir lieu. Il a tenu à rendre hommage à ce comité qui a accepté de relever le défi pour organiser cette grande journée "pour amorcer ce nouveau départ".

## Une première à Ste-Hedwidge

SAINTE-HEDWIDGE (JG) — Le conseil municipal de Sainte-Hedwidge compte désormais une femme, une grande première dans la vie municipale de cette petite agglomération rurale. Là où d'autres femmes avaient échoué dans le passé, Mme Thérèse Morin a réussi en étant élue sans adversaire sur le siège numéro 2.

Elle remplace à ce poste, M. Benoît Lizotte qui a laissé ce siège pour briguer avec succès, il y

quelques semaines, la mairie. Cela était devenu nécessaire par suite du départ de l'ex-maire Conrad Blouin, démission devenu urgente en raison d'une santé qui allait de mal en pis.

Pour revenir à l'heureuse gagnante, elle est la femme de M. René Morin, citoyen bien connu à Sainte-Hedwidge.

Toutefois, il y aura des élections dimanche le 2 novembre prochain sur le siège numéro 1 où deux adversaires convoi-

tent le poste du conseiller sortant M. Rosaire Côté. Ce sont MM. Félix Paré et Aurèle Asselin.

Les deux autres sièges mis en jeu ont été comblés sans aucune opposition. M. Léger LaVoie, sortant, retrouve son siège numéro 5 tandis qu'une nouvelle figure M. Marc Bouchard s'est emparé sans opposition du siège numéro 6. Le tenant de ce siège M. Gérard Parent a dû démissionner en cours de mandat.

## St-Gelais

### ELECTRONIQUE INC.

1526, BOUL. TALBOT  
CHICOUTIMI  
**545-2828**

Le service est à la base de notre commerce

### ZENITH SYSTEM 3

Avec télécommande et zoom

20" ZENITH  
Modèle SL-1993W  
diagonal,  
télécommande  
avec zoom.

**SPECIAL:**

## \$799<sup>00</sup>

CLAUDE

JEAN-MARIE

**ATELIER DE RÉPARATION**

**6 ELECTRONICIENS À VOTRE SERVICE PARTOUT AU SAGUENAY**

POSSIBILITE DE CREDIT

ENTREPRISE LOCALE

TELE, CHAINES STEREO, VIDEO-CASSETTE

# commentaire

## CJPM rejette deux productions régionales de Radio-Québec

Télesag a mérité une haute cote d'écoute quand il a présenté, en reprise, le long et tumultueux débat sur la célèbre affaire Malenfant, au conseil municipal de Chicoutimi, voilà une dizaine de jours.



bertrand tremblay

Il a saisi une autre bonne occasion d'intéresser sa clientèle en repêchant les deux documentaires de Radio-Québec, "Esther, té pas toute seule", et "La rivière à Price", que CJPM a refusé de diffuser.

C'est son rôle. Les abonnés du câble paient un abonnement pour visionner autre chose que les émissions des deux postes régionaux CJPM et CKRS. Or Télesag, qui ne peut plus pratiquer de piraterie sur les postes américains, présente tout ce qui lui passe sous la main.

C'est un système de transmission et non un poste de télévision.

Quand le coordonnateur de la programmation Gilles Bouchard, paraît condamner l'attitude de CJPM en déclarant qu'il ne commencera pas à "faire de la censure", il gonfle son rôle.

Il aurait pu répondre plus justement qu'il ne lui appartient pas de faire une sélection parmi les productions que lui offre gratuitement l'un des trois grands réseaux de télévision du Québec, Radio-Québec.

Car ce n'est pas de la censure que pratique CJPM, mais un rejet

de deux documentaires dont la thèse anti-patronale ou capitaliste, sans permettre à la défense de présenter sa version, vient en conflit avec son code d'éthique.

On comprend fort bien la réserve du directeur de la programmation à CJPM, Roger Jobin. "Esther, té pas toute seule", qui sera présenté jeudi soir, à 21h30, met en vedette une des héroïnes syndicales du long conflit perdu contre la Banque Royale, Esther Harvey, devenue trésorière du Conseil central de la CSN.

La plaie est encore béante. Le film prend l'aspect d'un grand reportage d'actualité, mais ne pré-

sentant qu'une seule version. En d'autre temps, on l'aurait perçu comme un touchant documentaire à caractère humain.

Quant au deuxième film "La rivière à Price", que les abonnés de Télesag pourront voir jeudi de la semaine prochaine, il n'est sûrement pas de nature à embellir l'image de "Price" dont les trois usines de la région sont toujours paralysées par une grève depuis mai et juillet derniers.

Les gens de Radio-Québec, avec le président Normand Casaubon en tête, se sont scandalisés du refus tardif de CJPM-TV, mais sans éclairer la population sur leur politique

d'information.

Monsieur Casaubon et son comité régional veulent-ils orienter la production de Radio-Québec dans une optique partisane vers les combats socio-économiques?

Cette télévision est-elle la propriété d'une des grandes forces qui s'affrontent dans notre société contemporaine? Jusqu'à maintenant, j'ai toujours perçu Radio-Québec comme réseau provincial, subventionné par les taxes de tous les contribuables, mais jouissant d'une entière autonomie sur le plan professionnel tout comme Radio-Canada.

Pour éviter la confusion provoquée par le refus de CJPM, il n'était pas nécessaire de censurer les deux productions en question, ni même de les compléter. Il aurait suffi d'accorder une période de discussion, aux représentants des deux versions en cause, immédiatement après la projection.

Radio-Québec, que je visionne régulièrement, car ses émissions sont généralement de bonne qualité, le fait systématiquement. Encore dimanche soir, après un reportage dans lequel on fait le procès de la boxe professionnelle, les défenseurs du "noble art", notamment l'ancien journaliste Louis Chantilly, auront eu leur droit de réplique.

Pourquoi appliquer une attitude diffidente au Saguenay-Lac-Saint-Jean?



## parole aux lecteurs

### Une péquiste qui demeure indépendantiste

M. E. Sanchez, professeur, Jonquière.

J'ai lu, dans Le Quotidien du 9 octobre 1980, la critique que vous avez faite relativement au mandat du Parti québécois de M. René Lévesque.

Vous êtes bien libre de penser ce que vous voulez de notre gouvernement en place, monsieur, mais de là à charger le PQ et ses gouvernants de tous les péchés d'Israël, il y a une marge!

Le Parti québécois a ses faiblesses, comme tous les partis politiques, et vous devez savoir, tout comme moi et bien d'autres, que la perfection n'est pas de ce monde. Cependant, il reste que malgré tout ce que vous reprochez à ce parti tant décrié, monsieur Lévesque est un homme qui se tient debout et mérite le respect.

Je ne sais si vous êtes natif du Québec, à cause de votre nom à consonance étrangère, mais si ce n'est pas le cas, vous n'êtes certainement pas le premier tartuffe dont le Québec aura hérité, ni le dernier, hélas!

Qui êtes-vous, "monsieur le grand professeur", pour vous attaquer d'une façon aussi mesquine à un Félix Leclerc? Vous n'arriverez jamais à la cheville de cet homme, qui est et restera, l'un de nos plus grands patriotes. Ce grand poète au cœur fier, écrivain sincère et chansonnier au talent immense, n'a pas eu peur de dire la vérité et de la faire entendre au-delà des frontières du Québec, pour faire connaître et apprécier les beautés et la grandeur de notre patrie.

Quant à monsieur Gilles Vigneault, cet

autre très grand Québécois, sa renommée n'est plus à faire. Ce ne sont certes pas vos remarques de critique à la petite semaine qui peuvent lui faire quelque tort que ce soit.

Comment osez-vous qualifier monsieur F.-A. Angers, qui soit dit en passant pourrait vous en remontrer et de beaucoup, de vieillard fanatique et faciste? Vous croyez-vous issu de la cuisine de Jupiter, pour employer un pareil langage à l'endroit de certaines personnes qui méritent un respect dont vous ne serez jamais

### Le peuple décidera

Voilà. Fallait s'y attendre. La nième conférence constitutionnelle canadienne s'est terminée sur les conclusions que l'on sait. On a beaucoup palabré, on a bien gesticulé, on s'est supplié, mais en vain. Trudeau, l'engrossier de foules, n'a pas bougé d'un pouce. Stoïque, il semblait en possession tranquille de la vérité.

Sa conception du Canada, même condamnée par son ministre et ami Jean-Luc Pépin, continue de tenir le haut du pavé dans son esprit.

Voyant que le tout n'avait pas tourné à convenance, lui et son dauphin, Jean Chrétien, ont décidé de faire taire leurs troupes de députés et de passer à l'attaque. Concrètement cela signifie que ces deux sires ont convenu de rapatrier la constitution. A bas les parties, semble dire Trudeau, et vive le tout! Le coup de force est en marche.

Devant ces faits navrants, devant cette pro-

digne? Pour ce que vous appelez le "pluralisme généreux" à la Pierre Elliott Trudeau, ne me faites pas mourir de rire! Votre cynisme dépasse les bornes de la décence, monsieur, et vous êtes bien digne de votre idole fédérale qui siège du haut de son trône, avec toute la morgue et l'autoritarisme dont il est capable.

Vous parlez encore du marathon du désespoir de monsieur de Belleval. Parlons donc plutôt de celui de M. Chrétien après la période référendaire. Ce pauvre Alexis-

messe préférendaire non respectée, quelles sont les réactions que l'on peut observer? Elles sont nombreuses. Plusieurs sont sans signification aucune. D'autres par contre valent la peine, sinon qu'on s'y arrête, du moins qu'on les mentionne... pour mémoire. La devise du Québec n'est-elle pas JE ME SOUVIENS??...

La première en tête de liste est certainement la réaction pour le moins invertébrée de nos dignes représentants à Ottawa. Au sortir de leur dernière rencontre, il fallait les voir s'agiter comme des pies qui viennent de découvrir un arbre à fruits après un long jeûne. Eux qui piaillaient si fort pendant la campagne référendaire, eux qui se promenaient la main sur le cœur, eux qui caressaient le pathos jusqu'à la limite de l'indécence, les voici maintenant en accord avec une décision de Trudeau qui est nettement en défaveur du Québec. Ne sont-ils pas censés nous représenter dans le

le-Trotteur n'aurait jamais fait le poids contre lui, même avec la meilleure volonté du monde. Heureusement que le ridicule n'a jamais tué personne, autrement, vous seriez bien le premier à tomber raide mort.

En ce qui a trait à la politique partisane de M. Lazure avec le monde du troisième âge, comme vous le dites dans votre article, elle n'a rien de comparable avec celle de Claude Ryan, ce nouveau Torquemada du Québec, qui n'a reculé devant rien, pour faire endosser le san-benito à

Haut-Canada? Quand j'entends une déclaration d'une insignifiance sans bornes de la part d'un certain Gimaiel qui dit être en accord avec son chef, je me prends à me redire ce bon vieux proverbe: "Au royaume des aveugles, les borgnes sont rois". Il exprime, ce monsieur qui a les intérêts des Québécois là où les poules ont l'oeuf, le manque de pensée politique total de tous ces minables valets qui sont nos élus à Ottawa.

La seconde est celle du PLQ ou plus exactement celle du couple Ryan-Chaput-Rolland. Ces deux lascars se sont fait avoir comme des enfants d'école en mai dernier et maintenant, ils jouent les vierges offensées. Ils viennent de se rendre compte que Trudeau est bien leur maître, mais ils feignent n'avoir rien compris. L'un, Ryan, dit ne pas croire que Trudeau agisse unilatéralement. C'est un bien trop bon garçon pour cela, alors ils se disent, ça se peut pas. Il a confiance. Je me de-

ces mêmes personnes âgées, pour les mener au bûcher de la peur, durant sa triste campagne référendaire pour le non.

Pour ce qui est de la crise d'octobre, ne venez pas charrier, monsieur. Ce n'est pas le Parti québécois, lequel n'était pas au pouvoir dans le temps, qui en est le grand responsable. La même chose s'applique pour l'aventure olympique qui, elle aussi, a eu lieu sous un autre gouvernement et dont le poids repose, aujourd'hui, sur les épaules du PQ et des contribuables

québécois. J'ai suivi à la télé les débats sur le rapatriement de la Constitution. Laissez-moi vous dire, monsieur, que j'ai admiré l'attitude de monsieur Lévesque, qui en a été une de bonne foi et de dignité envers le peuple québécois. Il a refusé l'enchâssement des droits linguistiques, dites-vous et je trouve qu'il a eu diablement raison de le faire. Nous voulons garder notre langue, si malmenée dans le passé, notre culture typiquement québécoise et notre droit de regard sur l'enseignement

québécois. J'ai suivi à la télé les débats sur le rapatriement de la Constitution. Laissez-moi vous dire, monsieur, que j'ai admiré l'attitude de monsieur Lévesque, qui en a été une de bonne foi et de dignité envers le peuple québécois. Il a refusé l'enchâssement des droits linguistiques, dites-vous et je trouve qu'il a eu diablement raison de le faire. Nous voulons garder notre langue, si malmenée dans le passé, notre culture typiquement québécoise et notre droit de regard sur l'enseignement

québécois. J'ai suivi à la télé les débats sur le rapatriement de la Constitution. Laissez-moi vous dire, monsieur, que j'ai admiré l'attitude de monsieur Lévesque, qui en a été une de bonne foi et de dignité envers le peuple québécois. Il a refusé l'enchâssement des droits linguistiques, dites-vous et je trouve qu'il a eu diablement raison de le faire. Nous voulons garder notre langue, si malmenée dans le passé, notre culture typiquement québécoise et notre droit de regard sur l'enseignement

ment que doivent recevoir nos enfants. Nous sommes un peuple différent, majoritairement francophone et nous le resterons, monsieur, contre vents et marées. Monsieur Lévesque n'a pas à servir de bouc émissaire pour l'échec de la conférence constitutionnelle. Il a fait tout son devoir en négociant de bonne foi, tel que promis, après le non au référendum du 20 mai. Il a respecté le verdict des Québécois et défendu de son mieux nos propres intérêts. Ceux qui l'ont félicité de sa performance ne sont pas tous des imbéciles et des ignares, quoi que vous en pensiez.

Si le ministre Lazure fait la cour aux personnes âgées à même les fonds publics, comme vous le supposez, avec quels fonds pensez-vous que Ryan et sa troupe "d'Yvette s'en-va-t-en-guerre" ont "brunché" les personnes âgées durant la campagne référendaire? Certainement pas les vôtres; de ça, au moins, je suis certaine.

Mon humble opinion ne vaut peut-être pas chère, comparée à votre puissante et savante critique, mais elle vient d'une Québécoise convaincue qui adore sa patrie, le Québec. Je n'aime pas qu'on s'y attaque en tentant de rabaisser l'âme de ses poètes, écrivains, chansonniers, politiques, travailleurs de toutes catégories qui l'ont défendue hier, la défendent aujourd'hui et la défendent demain avec le meilleur d'eux-mêmes.

Le Québec sera libre un jour, monsieur, car, heureusement, il y a encore des gens qui savent se tenir debout, ici. Il nous faut aussi compter sur la génération montante qui, elle, n'a pas été élevée ni conditionnée par la peur et la résignation.

Janine Tremblay-Gagné, St-Honoré, (Dubuc), P.Q.

### A NOS CORRESPONDANTS

Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean met gratuitement à la disposition de ses lecteurs cette rubrique d'expression d'opinions.

Tout en ayant un caractère général, ces textes doivent être concis et courts, de préférence, de manière à permettre la publication régulière d'une plus grande variété d'opinions.

Le journal se réserve le choix des lettres, et la prérogative de résumer les écrits trop longs, dans l'intérêt collectif des lecteurs.

Ghislain Bouchard, 625, Sacré-Coeur, Saint-Félicien.

Le 16 octobre.



LA LOI 125 — Le préfet du comté de Chicoutimi Elias Houde a rappelé que les représentants des conseils de comté de la province demandent au gouvernement du Québec de ne pas se presser à outrance dans l'application de la loi 125 sur l'urbanisme et l'aménagement du territoire.

## Loi 125

## Les conseils de comté demandent un moratoire

CHICOUTIMI (GL) — Partant du principe que la réforme fiscale du ministre Guy Tardif, des Affaires municipales, laisse place à encore trop d'interprétation, les représentants des municipalités rurales du Québec demandent un moratoire de deux ans dans l'application de la loi 125 sur l'urbanisme et l'aménagement du territoire.

A l'issue de son 39e congrès, l'Union des conseils de comté du Québec a fait cette demande au gouvernement. Essentiellement, l'union ne rejette pas les principes de la loi mais exige du législateur qu'il ne se presse pas à outrance avec son application.

Le préfet de comté de Chicoutimi, Elias Houde, qui agissait à titre de président de ce 39e congrès, a déclaré hier qu'il y a trop d'impondérables dans la réforme fiscale pour aller de l'avant avec l'aménagement du territoire et la formation de municipalités régionales de comté.

Pour M. Houde, le plus bel exemple pour notre région est la difficulté qu'ont les municipalités dans l'évaluation des barrages, propriété de la compagnie Alcan. "L'article 223 de la loi 57 est ambigu. Nous estimons que le gouvernement ne doit pas se presser à outrance dans l'application de la loi 125, une législation en rapport direct avec la réforme fiscale municipale", a déclaré Elias Houde.

Cette demande de moratoire est facilement justifiable selon M. Houde puisqu'il existe de nombreux points à

éclaircir au sujet de ces futures municipalités.

Pourtant, la loi 125 existe, le processus de consultation est présentement en cours et plusieurs régions doivent faire une demande pour obtenir les lettres patentes instituant légalement "leur MRC".

A ce sujet, Elias Houde déclare que le ministre des Affaires municipales a assisté aux délibérations de la dernière fin de semaine et qu'il a donné la garantie qu'aucune lettre patente ne sera accordée tant que les éclaircissements exigés par l'UCC ne seront pas élucidés.

## Conseil métro

Si la réforme fiscale pose un doute en regard de l'application de la loi 125, la question de la représentativité inquiète également les élus du monde rural.

Ainsi, rien dans la loi n'assure les conseils de comté que leur souhait "d'avoir autant de poids que les villes dans la nouvelle structure régionale" ne sera reconnu.

Dans le cadre d'une conférence de presse donnée à l'issue du 39e congrès de l'organisme, Elias Houde s'est fait l'ardent défenseur de la représentation proportionnelle, un homme un vote, dans la nouvelle structure régionale proposée par la loi 125.

Il a cité en exemple le Haut-Saguenay où les ruraux se disent sous-représentés dans le conseil métropolitain du Haut-Saguenay. Pour 140.000 urbains et 25.000 ruraux, il y a 4 représentants des villes et trois autres du secteur rural.

## Le conseil donne son accord à la télédiffusion des délibérations

ALMA (BM) — Les contribuables d'Alma pourront suivre en direct les délibérations du conseil municipal à partir de la mi-novembre.

Les membres du conseil ont accepté, hier soir à l'occasion d'une assemblée régulière, le principe d'une telle télédiffusion par Câblvision Alma Inc. qui en a fait l'offre hier matin. On se souviendra que cette entreprise a diffusé en différé durant quelques mois les séances du conseil et qu'elle a cessé de le faire l'été dernier.

## Vitesse excessive

Les policiers d'Alma ont utilisé abondamment le radar en septembre, pour prendre

sur le fait les automobilistes qui dépassent les limites de vitesse.

Le rapport sommaire des activités de la Sûreté municipale pour le mois de septembre, déposé hier à l'assemblée du conseil, indique que les policiers ont distribué 163 billets de contravention pour vitesse excessive comparativement à 61 le mois précédent et à 34 en septembre 1979.

Au chapitre des délits, il y en a eu 233 en septembre comparativement à 180 l'an dernier, soit 53 de plus. Des augmentations significatives ont été enregistrées dans les cas de vols dans les résidences (quinze de plus) et des vols à l'échelle (25 de plus).

## Lancement officiel du journal "Voix du Pays"

ALMA (BM) — "Journal mensuel voué à la défense et mise en valeur du patrimoine et des intérêts nationaux des Québécois". Voix du Pays a été officiellement lancé, hier soir à Alma en présence d'une soixantaine de personnes, par son propriétaire la Société nationale des Québécois du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Edité par un comité constitué de cinq personnes, Voix du Pays se

veut, selon Mme Laurence Bouchard, présidente de la SNQ, "un véritable véhicule de réflexion pour toute la population de la région." Outre Mme Bouchard, les quatre autres membres du comité éditeur sont Mme Doris Desbiens ainsi que MM. Jacques Bergeron, Lucien Bergeron, Georges Perron et Gaston Tremblay.

Considéré par Mme Bouchard comme une nouvelle forme d'action pour la SNQ, ce journal

mensuel est vendu par abonnement (on en compte 1.000) ou à l'exemplaire. Le premier numéro compte 24 pages et a été publié à 5.000 exemplaires dont 2.000 seront distribués aux membres de la SNQ dans la région.

Selon le directeur du journal, M. Jacques Bergeron, ce mensuel d'opinion n'a pas de vocation commerciale. La publicité, qui n'excédera jamais 30 pour cent de l'espace promet-il, per-

mettra de défrayer les coûts de distribution et d'impression tandis que les revenus tirés de la vente du journal serviront à payer les services de personnes, rédacteurs ou photographes, dont on aura besoin.

D'ici quatre à cinq mois, M. Bergeron espère augmenter le nombre de pages à 32. Il n'est pas question, cependant, de dépasser ce nombre.

Le journal ne sera pas non plus un concurrent

de la presse régionale: "Voix du Pays, affirme le président du comité éditeur, M. Lucien Bergeron, n'entend absolument pas s'immiscer dans le champ de l'information générale ou factuelle."

Le premier numéro, celui d'octobre, contient presque exclusivement de l'information politique particulièrement sur la question constitutionnelle. On y retrouve une revue de presse, un éditorial de Jacques

Bergeron sur la protection du territoire agricole, des textes du directeur et de la présidente de la SNQ, M. Perron et Mme Bouchard, des textes sur le projet de rapatriement de la constitution (en particulier sur des réactions hostiles à ce projet), deux pages sur la convention péquiste dans la circonscription de Roberval, et des textes de collaborateurs spéciaux tels Jean-Paul L'Allier, François-Albert Angers et Pierre de Bellefeuille.

# EN INVESTISSANT CETTE ANNÉE \$1 MILLIARD AU PAYS, L'IMPÉRIALE CRÉE DES EMPLOIS. SES PROFITS RENDENT LA CHOSE POSSIBLE.

Les \$879 millions que nous avons investis au Canada en 1979 représentent une augmentation de l'ordre de 64 p. cent comparative- ment à l'année précédente, soit presque trois fois le taux déclaré dans l'industrie. Cette année, notre investissement passera à \$1 milliard. Ces chiffres témoignent éloquentement de l'engagement de l'Imperiale dans la recherche de nouvelles sources d'énergie dont tous les Canadiens pourront bénéficier.

La majeure partie de cette somme investie par l'Imperiale servira à la découverte de nouvelles sources d'énergie et à la mise au point

de méthodes permettant éventuellement d'extraire davantage des sources connues.

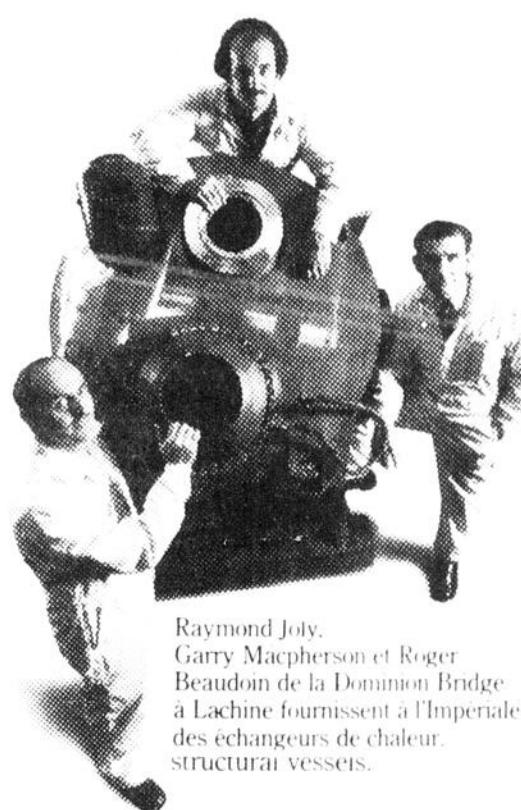
Mais les retombées de cet investissement vont bien au-delà du développement énergétique. Des fournisseurs de biens et services de l'Imperiale en bénéficieront d'un bout à l'autre du pays.

On parle souvent des profits importants réalisés par les compagnies pétrolières. Nous souhaitons que vous vous souveniez aussi que leurs investissements aident à créer des emplois.

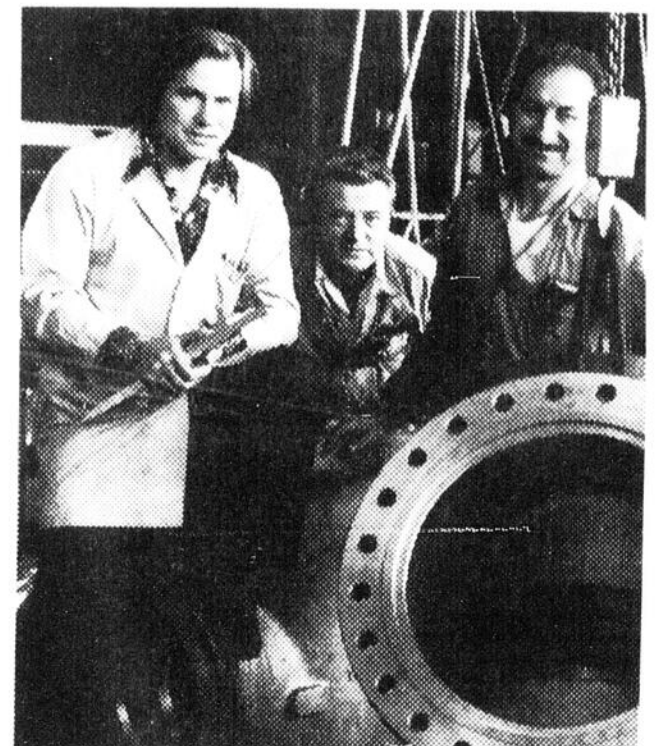
Mentionnons quelques individus et sociétés faisant affaire avec nous:



Leo Falardeau et son équipe sont à l'emploi de la compagnie Robert Mitchell de Ville St-Laurent, fabricant de raccords en acier inoxydable utilisés dans nos raffineries.



Raymond Joy, Garry Macpherson et Roger Beaudon de la Dominion Bridge à Lachine fournissent à l'Imperiale des échangeurs de chaleur, structural vessels.



Ricky Zarembo, Kazimierz Misnioik et Antonio D'Armas, employés de Velan Engineering Ltd, Ville St-Laurent. Cette maison fabrique les purgeurs automatiques qui séparent l'huile de la vapeur dans nos usines d'huile lourde.



Le groupe de Norman Baril, chez Drummond Welding & Steel Works Ltd de Longueuil, participe à la fabrication de nos réservoirs à essence.



1880-1980

Compagnie Pétrolière Impériale Ltée

Partenaires de notre avenir collectif depuis déjà cent ans.

# fourre-tout



**marcel rivard**

## Histoire bionique (II)

Vous savez la dernière? Elle est aussi véridique que celle d'hier et qui met en cause un autre personnage de l'entourage d'Oscar Goldman.

Pendant que le président Jimmy Carter se morfondait à trouver un moyen pour battre Ronald Reagan, qu'il voulait une solution vraiment efficace pour libérer la cinquantaine d'otages de Téhéran, un adjoint de Goldman suggéra à son patron d'envoyer à la rescousse nulle autre que Jamie Sommers, en remplacement de Steve Austin.

— Y en n'est pas question!

— Pourquoi, monsieur Goldman?

— Parce que Jamie est aussi mal en point que Steve.

— Mais qu'est-ce qu'elle a donc?

— Elle est marabout depuis aussi longtemps que Steve est constipé. Y a pas moyen de lui parler; elle est irascible comme c'est pas possible. Elle est dans sa période...

— Ouais... Mais, monsieur Goldman, ça dépend de quoi, vous pensez?

— Ah, c'est très simple: ses piles ont coulé!



## Nouveau complexe hôtelier

C'est en fin de semaine qu'a eu lieu, à Dolbeau, l'inauguration de la nouvelle auberge La Diligence qui a nécessité des investissements de l'ordre de \$1,2 million et qui comprend 52 unités, en plus d'une salle pouvant recevoir 400 personnes sans oublier les facilités habituelles comme la salle à manger, le bar salon, et un restaurant.

Cette réalisation des Placements Dolmo, dont le président est André Gendron, a pu se concrétiser grâce notamment à une subvention de \$310,000 de la Société de développement industriel, à la collaboration du commissariat industriel; son idée origine d'une étude, faite il y a une dizaine d'années, par la Chambre de Commerce de Dolbeau.

## Elections au cercle Martel

Lors de la dernière assemblée générale annuelle du cercle Martel, des Filles d'Isabelle, c'est Gertrude Côté qui a été élue régente, tandis que Lisette Boivin a obtenu le siège de vice-régente.

Les trois syndics seront, pour cette année, Yvonne Gaudreault, Gabrielle Girard et Louiselle Simard, tandis que Béatrice Gravel, Claire Bezeau et Suzanne Tremblay seront secrétaires respectivement aux archives, aux finances et à la trésorerie.

Une dizaine d'autres femmes complètent la composition de l'exécutif.



## Il a déshérité ses enfants

L'acteur britannique Peter Sellers, mort à Londres, en juillet dernier, a pratiquement déshérité ses trois enfants, ne leur laissant que \$2,000 chacun, cependant qu'il léguait l'essentiel de sa fortune, près de \$5 millions, à sa dernière femme, rapporte, lundi, la presse de Londres.

Les trois enfants de l'acteur ont l'intention d'attaquer en justice ces dispositions testamentaires... Peter Sellers aurait modifié plusieurs fois son testament avant de décider de faire bénéficier sa quatrième et dernière femme, l'actrice américaine Lynne Frederick, de l'essentiel de sa fortune.

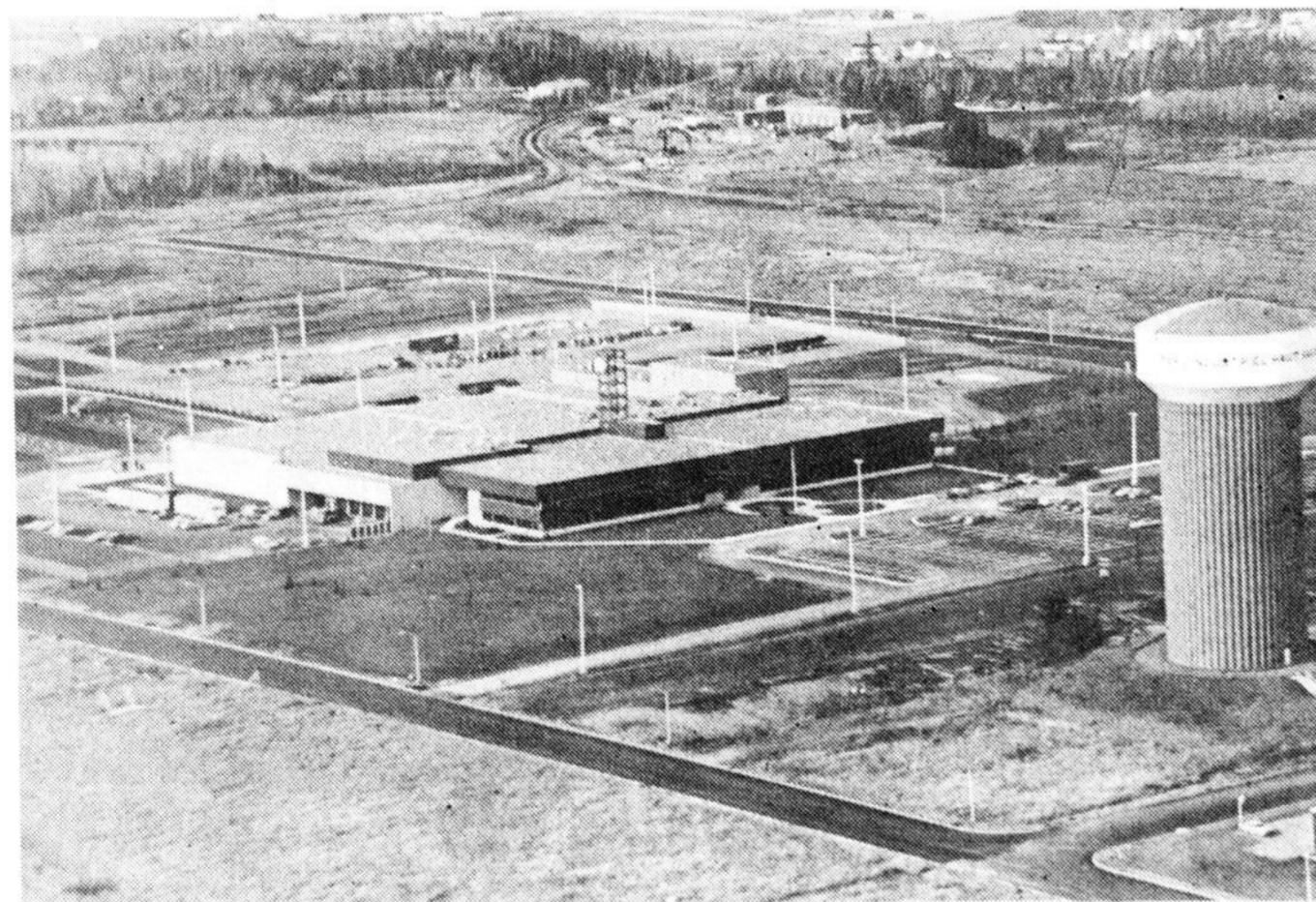
Selon le Daily Express, Sellers a déclaré à ses enfants, peu avant sa mort: "Il est temps que vous voliez de vos propres ailes".



## Le marteau a changé de main

Un nouveau bureau de direction est maintenant à la tête du club Kiwanis du secteur Arvida et lors d'une récente cérémonie d'intronisation, le marteau présidentiel a changé de main.

Dans l'ordre habituel, ce sont le lieutenant-gouverneur de district Bertrand Gagnon, le secrétaire Rosaire Côté, le vice-président Camille Côté, le nouveau président Gaétan Lemieux, l'autre vice-président André Voyer et le trésorier Jacques Larocque.



## Edifice moderne et grands espaces d'Hydro-Québec

Juste à proximité du château, qui constitue la plus haute structure du Parc industriel du Haut-Saguenay, que se situe le nouvel édifice régional d'Hydro-Québec qui, jusqu'à ce jour, étaient passablement éparpillés à travers Chicoutimi.

Comme on peut le constater, cet édifice moderne est très spacieux et il pourra loger tous les services d'Hydro-Québec qui, jusqu'à ce jour, étaient passablement éparpillés à travers Chicoutimi.

## Ouverture des archives

A l'occasion de la Semaine des sciences, le Centre régional des archives nationales situé au 555, de la rue Bégin, Chicoutimi, ouvre aujourd'hui, de 14h00 à 16h30, ses portes pour des visites guidées du centre.

Les gens pourront alors mieux connaître de quoi se composent les archives, leur rôle, les techniques entourant leur fonctionnement et l'organisation de leur réseau.

## Pour ou contre Adolf Hitler?

Trois aquarelles que le führer Adolf Hitler avait peintes, seront mises en vente aux enchères à Munich, d'ici quelques jours.

Les aquarelles représentent des scènes de la campagne autrichienne pour deux d'entre elles, la troisième étant intitulée "Le pont Elizabeth à Vienne". Et selon les observateurs, les tableaux devraient rapporter plus de \$25,000 à leur actuel propriétaire.

Or, en Europe, les souvenirs d'Hitler sont peut-être encore courus par certains, mais ce n'est certes pas le cas aux Etats-Unis. C'est du moins ce qui ressort d'une nouvelle publiée dans le Wall Street Journal.

En effet, les propriétaires actuels du yacht d'Adolf Hitler cherchent en vain actuellement des associés pour participer à la restauration du yawl de course-croisière de 26 mètres.

Horace et Jody Glass, qui ont acheté "Ostwind" l'équivalent de \$6,000 il y a plusieurs années, ont déjà dépensé \$110,000 supplémentaires sur le bateau et ils ont encore besoin de \$40,000 pour le maintenir à flot à Jacksonville, en Floride.

Et il leur faudra encore beaucoup d'argent pour le remettre dans l'état où il était au moment de sa naissance, en 1939. Les propriétaires ont donc payé en ce sens de la publicité dans le Wall Street Journal, mais personne ne s'est encore manifesté...



## Lancement de "La carte Avantage"

C'est à Alma qu'a eu lieu le premier lancement officiel, dans la région, de "La carte Avantage", carte que plusieurs surnomment "l'anti-carte de crédit". Cette carte permet aux consommateurs, en payant comptant, d'obtenir rabais chez les marchands participants.

Sur la photo, ce sont Gratien Maltais, concessionnaire de Chicoutimi, le vice-président provincial, Georges Charbonneau, Paul Tremblay, du Cercle des affaires d'Alma, et le concessionnaire du Lac-Saint-Jean, du secteur de Chibougamau et du secteur de Jonquière, Pierre Petit.



## Scoodoolidoo va à l'étranger

Comptant quatre nouveaux membres qui ont été appelés à en remplacer autant, ceux-ci partis oeuvrer sous d'autres cieux, la troupe Scoodoolidoo a fait un succès de sa soirée présentée jeudi soir dernier à l'Auditorium Dufour, de Chicoutimi.

Parmi l'assistance, on notait plusieurs journalistes de la Vieille Capitale, invités qu'ils avaient été pour constater le talent de la troupe qui, au cours du mois de janvier prochain, donnera notamment un spectacle au Palais Montcalm. C'était en quelque sorte, pour eux, une avant-première.

Mais avant de se rendre à Québec le 10 janvier, la troupe Scoodoolidoo visitera d'autres villes du Québec, dont Sept-Îles où elle doit se rendre samedi soir pour y donner un spectacle au Palais des sports de l'endroit.

Si le succès de la troupe est aussi bon que dans la région, Scoodoolidoo fera fureur!

## rendez-vous

### Alma

**Société horticole** — Cours avec démonstration du procédé à suivre pour la mise en conserve et la congélation. Conférencière: Mme Diane Gagnon, demain soir, à 19h00, Pavillon Camille Lavoie, local 165.

**Amnistie internationale** — Réunion jeudi soir, à 19h30, au 400, Harvey, Alma.

### Chicoutimi

**Afés Saint-Antoine** — Assemblée jeudi soir, aux personnes intéressées, il est encore temps au recrutement.

**Club de photos** — Assemblée demain soir, à 19h30, au Centre socioculturel. Technique de photographie de nature morte (mise en pratique); critique de diapositives.

**Servantes du Saint-Sacrement** — A 19h30, jeudi soir, rencontre eucharistique: adoration, célébration eucharistique. Paroissiens de Saint-David, les membres de la Garde d'honneur et le public sont invités.

**Bible** — Aux gens désireux d'approfondir la Bible, de se joindre à nous pour des réunions d'études et de partage, communiquez à: 543-0811.

**Seréna** — Information sur la régulation des naissances.

Réunion demain soir, à 20h00, à l'école Lafontaine. Inf.: 545-2044.

**Cours bibliques** — Par correspondance, gratuits pour enfants et adultes. Ecrire à: Mme Hélène Thibeault, 129, rang Saint-Louis, Bagotville, G7H 3N8.

**Comité d'école Laure-Conan** — Soirée d'information pour tous les parents, mercredi soir, à 19h30, au centre social de l'école. Utiliser la porte de l'entrée principale à l'avant de l'école. Ordre du jour.

**Amateurs d'antiquités** — Conférences à 15h00, sur les antiquités québécoises, les 24, 25 et 26 octobre, au Centre socioculturel de Chicoutimi. Pour inscription et informations: M. Yvan Gauthier, tél.: 549-2222 après 17h00.

**Comité de parents de l'école Dominique-Racine** — Réunion demain soir, à 19h30. Séance d'information ainsi qu'une visite d'école.

### Jonquière

**Club Châtelaine** — Souper mercredi soir, à 17h15, hôtel Baillargeon. Si intéressées, communiquez avec Johanne Guérin à: 542-3935.

**Al-Anon** — Si l'alcool consommé dans votre entourage vous empêche de vivre

une vie normale, Al-Anon peut vous venir en aide. Tels.: 542-6612, 543-0594, 543-7787 ou 547-0445.

**Cercle Saint-Laurent** — Filles d'Isabelle, partie de cartes, demain, sous-sol de l'église.

**Seréna** — Soirée d'informations sur la méthode symptomatique, mercredi soir, à 20h00, Cegep de Jonquière, local 210.1. Pour informations: 548-2128.

**Club Amitié** — Assemblée et élections pour le secteur Arvida, mercredi après-midi, à 13h30, sous-sol de l'église Ste-Thérèse.

**Filles d'Isabelle** — Cercle Saint-Laurent, partie de cartes, demain soir, à 20h00, sous-sol de l'église. Prix de présence.

**Age d'Or Sainte-Marie** — Soirée dansante dimanche soir, le 26 octobre, au sous-sol de l'église Sainte-Marie, Jonquière, à 20h00.

### Saint-Félicien

**CLSC Prés-Bleus** — Session de cours de périnatalité débutera demain, à Saint-Félicien pour les femmes enceintes du secteur de Saint-Félicien, Saint-Prime et Saint-Méthode. Informations et inscriptions, communiquez avec le CLSC à 679-5270.

Selon le sociologue Simard

# Le développement régional est lié à la fixation du capital

par Benoit Munger

**ALMA** — Dans le contexte économique actuel, le problème à régler pour assurer l'avenir d'un véritable développement régional c'est de trouver les moyens pour que le capital, l'argent, "s'enracine dans la région".

Selon Jean-Jacques Simard, sociologue de l'Université Laval originaire de Kénogami, c'est la mobilité des facteurs de production, dont le capital est le plus important, qui fait que le développement d'une région comme la nôtre n'appartient pas vraiment aux gens qui l'habitent.

M. Simard s'adressait, vendredi soir, à quelque 70 personnes réunies à la Tourelle du Collège d'Alma pour le colloque intitulé "Alternatives et développement régional".

Dans une allocution remarquée dite à la manière du professeur qu'il est, Jean-Jacques Simard s'est contenté de soulever des questions "pour lesquelles je n'ai pas de réponses", a-t-il précisé. C'est ainsi qu'il a terminé sa mini-conférence par

cette question: "Comment est-ce que l'on fait pour fixer dans la région le capital?", puisqu'il s'agit là, selon lui, du problème fondamental.

## Economiste

Un économiste de l'UQAC, Gilles Bergeron, estime, quant à lui, qu'il faut réaliser que le développement doit venir des gens de la région: "La région doit d'abord reprendre le contrôle de ses ressources naturelles, a-t-il déclaré avant d'ajouter, il faut cesser de nous contenter des retombées secondaires."

Selon lui, la région doit réclamer une plus grande décentralisation et ne pas attendre de solutions des bureaucraties. Parlant d'un développement fait par la région pour la région, il a donné l'exemple du mouvement coopératif, particulièrement dans le domaine agricole, et des Caisses d'entraide, qui ont donné un second souffle aux PME en leur procurant des capitaux et un lieu de ralliement. Il a également souligné le travail fait par les

nombreux groupes à caractère communautaire.

En terminant, il a déploré le fait que nous ne disposions pas d'une vision d'avenir de notre région.

## Décentralisation

Pour sa part, le député de Lac-Saint-Jean, M. Jacques Brassard, dans son discours d'ouverture, a soutenu que le meilleur développement régional était celui assuré par la population régionale elle-même. Jusqu'ici, selon lui, on a attendu les autres pour développer notre économie.

Une stratégie de développement régional, estime-t-il, doit s'accompagner d'une décentralisation des services gouvernementaux.

Le temps où l'on pouvait développer une région sans tenir compte de l'environnement ou de la population est révolu, croit-il: "Aujourd'hui, on ne peut plus accepter de faire du développement pour le développement, du développement sauvage."

## Développement régional

# Solution autre que la sacro-sainte croissance économique

**ALMA (BM)** — Pour amener les gens à se détacher d'une vision du développement basée uniquement sur la sacro-sainte croissance économique, il faudra avoir quelque chose de concret à leur présenter: un modèle de développement décentralisé accordé aux vrais besoins des gens et non aux seuls impératifs économiques.

Et pour ce faire, selon Solange Vincent du groupe des "Amis de la terre", il faut former dans les régions des équipes interdisciplinaires prêtes à définir et à présenter à la population un nouveau type de développement dans une perspective écologique.

"Cessons de nous cogner le front au mur constitutionnel et travaillons à développer des alternatives écologiques", a-t-elle proposé aux participants d'un colloque sur les alternatives au développement régional tenu

vendredi et samedi, au Collège d'Alma. Entre 50 et 70 personnes ont participé, à des degrés divers, à ce colloque organisé conjointement par le Comité d'environnement d'Alma et l'Union des écrivains de la Sagamie.

Selon Mme Vincent, qui a effectué la recherche pour le livre et le film intitulés "La fiction nucléaire", la formation d'équipes régionales permettrait à des gens ayant vécus des expériences diverses d'envisager un nouveau type de développement à partir d'une vue d'ensemble du développement, ce qui est très important. De plus, toujours selon elle, la présence de ces équipes favoriserait les échanges entre les régions du Québec.

Avant elle, Gérard Scullion, du Comité d'environnement d'Alma, a soutenu qu'il fallait dire non au modèle de développement économique qu'on nous

propose. De plus en plus, selon lui, l'idée qu'il faut privilégier la qualité de la vie s'impose comme "thématique sociale nouvelle".

Cela dit, M. Scullion trouve que les médias régionaux accordent bien peu d'attention à ceux et celles, particuliers comme organismes, qui préconisent un type de développement marginal par rapport à l'idée dominante égale croissance économique.

Quant aux politiciens, déplore-t-il, ils sont à la remorque des gros projets comme la construction de l'autoroute Alma-La Baie ou l'aménagement de l'Ashuapmouchouan. Au sujet de la suggestion de Mme Vincent de former des équipes régionales pour élaborer un projet "alternatif", il se dit d'accord tout en ajoutant qu'il faudrait que dans ces équipes, il y ait des personnes en mesure d'y travailler à temps plein.

## Programme de doctorat

# La Fondation Sagamie accorde \$5,000 au projet présenté

**CHICOUTIMI (JS)** — La Fondation Sagamie de l'Université du Québec à Chicoutimi a accordé une somme de \$5,000 à un projet présenté par la direction de l'Université, afin d'aider cette dernière à élaborer un dossier visant à doter l'institution d'un programme de doctorat en ressources minérales.

En fait, comme l'expliquait un porte-parole de l'Université aux membres de la Fondation, l'institution veut mettre sur pied un programme de doctorat en sciences de la terre, d'ici septembre 1982. L'argent versé par la Fondation servira donc à libérer un professeur qui verra à présenter un dossier qui servira de base à la présentation d'une demande en ce sens aux autorités compétentes.

Selon un premier échéancier que s'est fixé l'UQAC, le dossier devrait être présenté aux autorités en 1981. L'objectif visé par l'institution est de compléter les programmes de formation dispensés, en mettant de l'avant le doctorat. De plus, en choisissant de présenter un programme de doctorat en sciences de la terre, l'UQAC veut poursuivre un travail amorcé depuis quelques années soit la recherche sur le moyen-nord.

## Démission

Ce sont MM. Bertrand Tremblay et Gilbert Gravel, qui remplaceront MM. Alonzo Gravel et Paul-Gaston Tremblay au sein du comité de distribution de la Fondation de l'UQAC. M. Paul-Gaston Tremblay a remis sa

démission hier comme président de ce comité, puisque son travail professionnel le place en conflit d'intérêts avec le poste qu'il occupait au sein de ce comité. Parmi les autres nominations soulignons celle de M. Eddy Lalancette sur le comité de placement en remplacement de M. Alonzo Gravel. D'autres figures sont venues se joindre au conseil d'administration de la Fondation, soit M. Guy Collin et le frère Jean-Paul Desbiens.

Quant à la campagne de financement en cours à la Fondation Sagamie, le tout semble se dérouler sans difficulté alors que l'on a déjà amassé \$567,000. Rappelons que l'objectif de cette campagne est de \$1,000,000 et que son président est Mgr Marius Paré.

## Ecole Laure-Conan

# Septième anniversaire du mini-mail commercial

**CHICOUTIMI (JS)** — La direction de l'école Laure-Conan de Chicoutimi et les étudiants responsables du mini-mail commercial situé au deuxième étage de l'institution procéderont cet après-midi à l'ouverture officielle de leur magasin.

L'un des professeurs responsables de cette activité, Mme Fernande Bi-

lodeau, devait déclarer au Quotidien que cette cérémonie marquera le septième anniversaire de l'ouverture de ce magasin, dont les étudiants en option commis-vendeurs sont les animateurs. En fait, le mini-magasin est une réalisation conjointe des étudiants et d'une quinzaine de maisons commerciales de Chicoutimi, et est ouvert à toute la population.

Le but poursuivi par l'école est de donner l'opportunité aux 56 étudiants inscrits dans l'option commis-vendeur d'avoir une expérience pratique dans le domaine de leur formation. Ainsi, tout au long de l'année scolaire, les diverses tâches relatives à l'opération d'un magasin sont réparties entre les étudiants, qui peuvent par le fait même être au cœur des affaires. Outre

le poste de gérant, les étudiants effectuent le travail des commis, de la comptabilité, de la vérification, du contrôle des rayons et autres.

Dans ce mini-magasin, on retrouve une quinzaine de rayons, où le consommateur peut retrouver des marchandises allant de la quincaillerie aux cadeaux, en passant par l'épicerie et la restauration.

## Formation des adultes

# La Commission entend consulter la population

**JONQUIERE (JS)** — La Commission d'étude sur la formation des adultes, (CEFA), entreprendra le 27 octobre sa tournée des régions du Québec, au Pavillon François Anger du Cégep de Jonquière.

En conférence de presse hier, la présidente de la commission Mme Michèle Jean, a précisé que le rôle de la CEFA était: "élaborer, dans une perspective d'éducation permanente, une politique d'éducation des adultes couvrant deux grands volets celui de la formation professionnelle et celui de la formation socioculturelle répondant aux appétits de connaître et aux besoins de développement personnel des Québécois et des Québécoises".

Mise sur pied en janvier dernier, la commission entend donc consulter amplement la population du Québec sur ses besoins en matière d'éducation permanente et analyser toutes les possibilités dans ce domaine. Mme Jean précise que la commission ne regardera pas seulement le phénomène de l'éducation aux adultes tel qu'on le retrouve actuellement dans les institutions d'enseignement, mais s'attachera aussi à toutes les avenues possibles et existantes en industrie, dans les loisirs et ailleurs.

## Journée

La consultation me-



**PRESIDENTE** — Mme Michèle Jean, présidente de la Commission d'étude sur la formation des adultes (CEFA).

née par la CEFA s'effectuera en deux temps.

Dans un premier temps, on tiendra des journées régionales au Saguenay-Lac-Saint-Jean, le 27 octobre, les organisateurs attendent tout près de 350 participants.

Dans un deuxième temps, la présidente de la CEFA souligne que des délégués, des participants à ces journées régionales auront l'opportunité de discuter les hypothèses de travail que les commissaires mettront de l'avant pour la rédaction finale du rapport. Entre ces deux moments, les

personnes intéressées à s'exprimer pourront toujours le faire en présentant un mémoire à la commission, dont le siège social est à Montréal.

Enfin, sans anticiper sur les conclusions de la consultation, Mme Michèle Jean indique que l'on entend tenir compte des priorités régionales et des besoins du milieu, dans l'élaboration d'une nouvelle politique du développement de l'éducation permanente au Québec.

**PETITS**

**4 JOURS SEULEMENT**

**MER. - JEU. - VEN. - SAM.**

**HÉ! LES MAMANS**

LES 22-23-24-25 OCTOBRE

**20% DE RABAIS**

**SUR TOUS NOS MANTEAUX ET TOUS NOS HABITS de NEIGE**

MANTEAUX, ENSEMBLES DE SKI ET DE NEIGE, ANORAK, ETC. POUR BÉBÉS - GARÇONS FILLES (6 mois à 14 ans)

**VOUS SONT OFFERTS A 20% DE RABAIS** (sur toute la marchandise à prix régulier)

ENFANTS jusqu'à 24 mois

FILLES: 2 à 14 ans

GARÇONS: 2 à 12 ans

**PETITS**

PLACE CENTRE-VILLE (Jonquière)  
PLACE DU ROYAUME (Chicoutimi)  
**SEULEMENT**

horaire

(3) CJBR-TV (6) CJPM-TV (8) Radio-Québec(11) CFCF-TV (5) CBJET-TV (7) WEZF-TV (9) TVFQ (12) CKRS-TV

mardi 21 octobre

11h00
CJPM — FANFAN DEDE.
CKRS — AVANT-MIDI.
CBJET — SESAME STREET.
CFCF — LOOKING GOOD, FEELING FINE.
CJBR — AU FIL DE LA SEMAINE.
TVFQ — DES CHIFFRES ET DES LETTRES.
WEZF — THE LOVE BOAT.
11h30
CJPM — LES SATELLIPOPETTES.
CFCF — ROCKET ROBIN HOOD.
CJBR — HEIDI.
TVFQ — AUJOURD'HUI MADAME.
12h00
CJPM — MIDI NOUVELLES.
CKRS - CJBR — LE TELEJOURNAL.
CBJET — CORDONATION STREET.
CFCF — THE FLINTSTONES.
WEZF — FAMILY FEUD.
12h05
CKRS - CJBR — MIDI PLUS. Dir. mus.: Léon Bernier (85 min.). EN DIRECT.
12h15
CJPM — DU COO A L'ANE.
12h26
CBJET — COMMUNITY ANNOUNCEMENTS.
12h30
CBJET — THE BOB McLEAN SHOW.
CFCF — DEFINITION.
TVFQ — CARTES SUR TABLE.
WEZF — RYAN'S HOPE.
13h00
CJPM — CINE-MARDI "Dans la souricière" (The Trap) (5) — E.-U. 1959. Drame policier de N. Panama avec Richard Widmark, Lee J. Cobb et Tina Louise. — Un chef de gang tente de fuir au Mexique.
CFCF — THE ALAN THICKE SHOW.
R.-Q. — HEIDI "L'armoire pleine de pain blanc".
WEZF — ALL MY CHILDREN (60 min.).
13h30
CKRS - CJBR — FEMME D'AUJOURD'HUI "Créations de femmes".
CBJET — WICKS.
R.Q. — AU JOUR LE JOUR "La bonne amie".
13h40
TVFQ — NUMERO UN — JULIEN CLERC.
14h00
CBJET — TODAY FROM QUEBEC. Anim.: Lynn Allison.
CFCF — ANOTHER WORLD.
R.-Q. — C'EST ARRIVE A HOLLYWOOD "Les animaux vedettes".
WEZF — ONE LIFE TO LIVE.
14h30
CJPM — JANETTE VEUT SAVOIR. Les serveuses de restaurant. (60 min.).
CKRS - CJBR — CINEMA "Tante Zita" (4) — Fr. 1967. Drame psychologique de R. Enrico avec Joanna Shimkus, Katina Paxinou et Bernard Fresnon. — Impressionnée par la lente agonie de sa tante, une jeune fille passe une nuit d'errance et de rencontres.
R.-Q. — VISAGE "Germaine Guèvremont".
14h45
TVFQ — HAUTE CURIOSITE.
15h00
CBJET — THE EDGE OF NIGHT.
CFCF — TEXAS.
R.-Q. — LES LUNDIS DE PIERRE NADEAU.
WEZF — GENERAL HOSPITAL.
15h30
CJPM — PREVENTION SANTE.
CBJET — TAKE 30.
TVFQ — PASSEZ DONC ME VOIR.
15h45
CJPM — SERVICES A LA COMMUNAUTE.
15h50
ACTUALITES REGIONALES.
16h00
CJPM — SCOOBY-DOO.
CKRS - CJBR — BOBINO.
CBJET — YES YOU CAN.
CFCF — THE MAD DASH.
R.-Q. — NEUF ET DEMI "En pleine nature".
WEZF — THE MERV GRIFFIN SHOW.
16h30
CJPM — JINNY "Vivent les vacances". — Le docteur Bellows sera en vacances en même temps que Tony. REPRISE.
CKRS - CJBR — L'INGENIEUR OOM QUICNOTTE.
CBJET — HAPPY DAYS "Christmas Show". avec Eddie Fontaine. — Bien qu'il n'ait pas revu son père depuis l'âge de trois ans, Fonzie refuse d'ouvrir un cadeau qu'il lui a envoyé. REPRISE.
CFCF — FAMILY FEUD.
17h00
CJPM — LES TANNANTS.
CKRS — CINEMA DE 17 HEURES "Un chef de rayon explosif" (Who's Minding the Store) (4) — E.-U. 1963. Comédie burlesque de F. Tashlin avec Jerry Lewis, Jill St. John et Agnes Moorehead. — Une femme riche veut détacher sa fille d'un prétendant en confiant à ce dernier, les tâches les plus ingrates dans un magasin.
CBJET — KING OF KENSINGTON "Glady's Teddy

Beau", avec Henry Beckman. — Lors d'une soirée de bingo, Gladys rencontre un homme un peu trop amical. REPRISE.
CFCF — THE PRICE IS RIGHT.
CJBR — LES PIERRAFEU "On demande une bonne", avec les voix de Paul Berval, Monique Miller, Claude Michaud et Denise Proulx. — Delima voudrait que Fred engage une bonne. Fred est allergique à cette idée. REPRISE.
TVFQ — LES QUATZ AMIS.
17h30
CBJET — ALL IN THE FAMILY "Archie Feels Left Out", avec Betty Garrett et Mike Evans. — Fêtant l'anniversaire d'Archie, on s'aperçoit que son extrait de naissance contient des détails pour le moins surprenants. REPRISE.
CJBR — AUX FRONTIERES DU CONNU "Les origines de la vie: la fin des dinosaures". Deuxième de trois parties. Anim.: Paul-Emile Tremblay et Marc Fillion. — Les différentes théories qui tentent d'expliquer la disparition de ces animaux. REPRISE.
WEZF — FIRST NEWS.
17h45
TVFQ — LA PREUVE PAR TRENZE.
18h00
CJPM — STUDIO 6.
CBJET — THE CITY AT SIX.
CFCF — PULSE.
CJBR — CE SOIR.
TVFQ — MIDI PREMIERE.
WEZF — ABC WORLD NEWS TONIGHT.
18h30
CJPM — LA CONQUETE DE L'OUEST "Les marchands d'esclaves". Dernière de deux parties avec James Arness, Fionnula Flanagan et Bruce Boxleitner. — Zeb Macabhan parcourt le Mexique à la recherche d'une orpheline et finit par découvrir un marché d'esclaves où l'on vend de jeunes femmes provenant de tous les coins du monde. (60 min.).
R.-Q. — HEIDI "Monsieur Sésame".
TVFQ — DES CHIFFRES ET DES LETTRES.
WEZF — ALL IN THE FAMILY "Prisoner in the House", avec Cliff Osmond. — Archie croit qu'il est de son devoir d'assurer la sécurité de sa famille lorsqu'il apprend que le plombier qui travaille chez lui est un détenu en permission de travail. REPRISE.
19h00
CKRS — LA FEMME BIONIQUE "Pour la vie d'Oscar". Dernière de trois parties avec Lindsay Wagner, Richard Anderson et Lee Majors. — Le docteur Franklin est en possession du contrôleur climatique conçu par l'O.S.I. La défense nationale opte pour des attaques intensives tandis que Jamie et Steve ont leur propre plan pour sauver la vie d'Oscar.
CBJET — BARNEY MILLER "Massage Parlor". — La détective Janice Wentworth arrête un cow-boy dans un salon de massages et une vieille femme attaque un homme. REPRISE.
CFCF — MASH "But out". Dernière de deux parties. — Même si le colonel Potter le nie avec véhémence, l'hôpital doit être évacué pour éviter un assaut des troupes chinoises. Tout le monde dément ses péchés sauf Hawkeye, "Hot Lips", Radar et un blessé dont la vie ne tient qu'à un fil.
CJBR — LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY "L'ombre du loup-garou" (Shadow of Fear) (5) — Première de deux parties. — E.-U. 1979. Comédie dramatique de N. Nosseck avec John Anderson, Ike Eisenmann et Joyce Van Patten. — Un jeune garçon a d'étranges expériences au cours d'un séjour chez son oncle en pays sauvage.
R.-Q. — LA QUALITE DE L'AVENIR "Les nourisseurs du monde".
TVFQ — AUJOURD'HUI MADAME "Qu'en pensez-vous?". — Témoignages sur les événements de l'actualité les plus importants de l'été. (60 min.).
WEZF — BONANZA "The Crucible", avec Lee Marvin. — Après avoir été abandonné en plein désert, Adam est fait prisonnier par un mineur devenu fou.
19h30
CJPM — LE CLAN BEAULIEU "La réunion". Texte de M. Maron avec Roland Chénail, Claudine Chatelet, Pascal Rollin et Huguette Oligny. — Frédéric convoque une réunion à laquelle assistent Patrice et Laura. Il y fait part de son opinion sur Léon-Joseph et d'un projet qui lui tient à cœur.
CBJET — CONSUMERSCOPE. Anim.: Kathy Keetler. Rep.: Stéphanie Brunelle. Comment se loger en ville à peu de frais et profiter des subventions gouvernementales qui sont offertes. La rénovation de vieilles bâtisses et les inconvénients parfois rencontrés.
CFCF — STARS ON ICE. Anim.: Doug Crossley. Avec Toller Cranston. Inv.: Le guitariste Leona Boyd.
20h00
CJPM — TOUTE LA VILLE EN PARLE. Anim.: Pierre Couture et Danièle Quimet.
CKRS - CJBR — TERRE HUMAINE. Texte de M. Riddez Morisset avec Jean Duceppe, Guy Provost, Marjolaine Hébert, Reine France et Alain Gélinas.
CBJET — KEEP IT IN THE FAMILY "A Friend in Need", avec Robert Gillespie, Pauline Yates, Christine Shaw et Cass Allen. — Dudley se retrouve dans une situation fort embarrassante lorsque, pendant l'absence de Muriel, il sort en compagnie d'un vieil ami et que deux filles se joignent à eux.
CFCF — DIFFERENT STROKES Avec Conrad Bain, Gary Coleman et Todd Bridges.
R.-Q. — ROLAND JOMPHE "Poète".
TVFQ — L'INVITE DE FR3. "Le professeur Debray-Ritzen". — Le professeur Debray-Ritzen est neuro-psychologue à l'hôpital Necker.
WEZF — HAPPY DAYS. Avec Ron Howard, Henry Winkler et Tom Bosley.
20h30
CJPM — HAWAII 5-0 "Double jeu", avec Jack Lord, James MacArthur et Herman Wedemeyer. — McCarrett arrange l'évasion d'un

jeune Chinois pour éviter une guerre entre deux bandes chinoises. (60 min.).
CKRS - CJBR — RACE DE MONDE. Texte de V. Lévy-Beaulieu avec Paul Hébert, Robert Rivard, Jean-Luc Montminy, Raymond Bouchard, Michel Dumont et Marie Tifo.
CBJET — THREE'S COMPANY. Avec John Ritter, Joyce DeWitt et Suzanne Somers.
WEZF — LAVERNE & SHIRLEY. Avec Cindy Williams et Penny Marshall.
21h00
CKRS - CJBR — TELEMAG. Anim.: Pierre Olivier.
CBJET — THE FIFTH ESTATE. Rep.: Adrienne Clarkson, Eric Mallory et Ian Parker.
CFCF — THE RONNIE PROPHET SHOW.
R.-Q. — CINE-MARDI "La belle emmerdée". — Film français réalisé en 1977, par Roger Coggio et Madeleine Robinson. Par ennuis plus que par désespoir, Pauline décide de se suicider le jour de son vingt-neuvième anniversaire. Un inconnu rencontré à la suite d'un dernier repas modifie ses plans suicidaires. (91 minutes). EN REPRISE. MER-CREDI, 15h30.
TVF — NUMERO UN. EDDY MITCHELL "De Paris à Nashville". Inv.: Nicole Croisille, Roger-Pierre, Baden Powell et plusieurs autres. (60 min.).
WEZF — THREE'S COMPANY. Avec John Ritter, Joyce DeWitt et Suzanne Somers.
21h30
CJPM — MICHEL JASMIN (60 min.). EN DIRECT.
CFCF — LIVE IT UP.
WEZF — TAXI "Fantasy Borough". Dernière de deux parties avec Judd Hirsch, Jeff Conaway, Angie Goff, Mario Luzzatto, Jean Besré, Mario Verdon et Serge Lassalle. — Les chauffeurs continuent de donner libre cours à leur imagination à l'exception d'Alex qui, comme toujours, se fait des problèmes. REPRISE.
22h00
CKRS — JAMAIS DEUX SANS TOI "S.O.S. détresse". Texte de G. Fournier avec Micheline Lanctôt, Angèle Goff, Mario Luzzatto, Jean Besré, Marie-Josée Veut faire un article sur le suicide et demande à Francine de téléphoner à S.O.S. REPRISE.
CBJET — THE PHOENIX TEAM. Avec Don Franks et Elizabeth Shepherd.
CFCF — WEZF — HART TO HART. Avec Robert Wagner et Stephanie Powers.
CJBR — MOI AUSSI, JE PARLE FRANÇAIS "La Martinique". — Le français, langue officielle en terre départementale française d'outre-mer, coexiste avec un régionalisme puissant, le créole. Ces deux langues sont étroitement liées sur plusieurs plans. REPRISE.
TVFQ — HAUTE CURIOSITE "L'art et la mode". Inv.: Maurice Rheims. (60 min.).
22h29
CJPM — LA QUOTIDIENNE.
CJPM — LES NOUVELLES TVA.
CKRS - CJBR — LE TELEJOURNAL.
23h00
CJPM — SPORTS.
CBJET - CFCF — NEWS.
TVFQ — PASSEZ DONC ME VOIR.
WEZF — HOGAN'S HEROES "Watch the Trains Go By". — Hogan espère que Gertrude, la sœur du général Burkhalter, va distraire l'attention de Klink assez longtemps pour qu'il puisse faire sauter un train. REPRISE.
23h10
CKRS - CJBR — NOUVELLES DU SPORT.
23h15
CJPM — LA COULEUR DU TEMPS.
23h20
CKRS - CJBR — TELEX ARTS.
23h21
CFCF — PULSE.
23h25
CJPM — CINEMA "Caddie" (4) — Aust. 1976. Drame psychologique de D. Crombie avec Helen Morse, Takis Emmanuel et Jacki Weaver. — A la fin des années 20, une jeune femme quitte son mari infidèle et devient serveuse de bar pour faire vivre ses enfants.
TVFQ — ACTUALITES REGIONALES "Paris".
23h27
CBJET — THE CITY TONIGHT.
23h30
CKRS — LES REGLES DU JEU "Le protecteur", avec Gene Barry, Robert Stack et Tony Franciosa.
CJBR — RENCONTRES. Int.: Marcel Brisebois. — Jean-Thierry Maertens, professeur à l'Université Laval, s'est fait connaître pour ses travaux sur l'histoire des rites chrétiens. Il s'est intéressé aussi bien aux rites des peuples primitifs qu'à ceux de nos civilisations industrielles.
WEZF — NEWS.
23h50
WEZF — TUESDAY MOVIE "Young Pioneers" (4) — E.-U. 1975. Drame de M. O'Herrily avec Linda Purl, Roger Kern et Robert Hays. — Les problèmes d'un jeune couple de défricheurs au Dakota en 1870.
CBJET — WATER MARGIN. Avec Atsuo Nakamura, Kei Sato et Jajime Hana.
00h00
CFCF — THE 12 MIDNIGHT MOVIE "Pat Garrett and Billy the Kid" (4) — E.-U. 1973. Western de S. Peckinpah avec James Coburn, Kris Kristofferson et Bob Dylan. — La fin du célèbre bandit Billy le Kid poursuivi par son ami le shérif Pat Garrett.
CJBR — CINEMA "L'uke la main froide" (Cool Hand Luke) (3) — E.-U. 1967. Drame social de S. Rosenberg avec Paul Newman, George Kennedy et Strother Martin. — Incarcéré à la suite d'un délit mineur, un prisonnier réussit à s'évader trois fois.

Dans le comté d'Outremont

Choquette tente d'amorcer un retour avec les libéraux

QUEBEC (PC) — C'est ce soir que sera tenue la réunion d'investiture pour choisir un candidat libéral dans le comté d'Outremont ou M. Jérôme Choquette tentera d'amorcer son retour avec le parti libéral sur la scène politique provinciale. Cette soirée de mise en nomination est attendue avec impatience en raison de la contestation qu'elle a soulevée. L'ancien ministre de la Justice dans le cabinet Bourassa, M. Jérôme Choquette, tentera de défaire deux adversaires et de se faire choisir candidat libéral du comté, malgré l'opposition que sa candidature a suscitée dans certains cercles du parti. Il devra affronter deux autres candidats dont l'un a été pressenti par le chef du Parti libéral du Québec Claude Ryan: M. Pierre Fortier, un ingénieur spécialisé en génie nucléaire, âgé de 47 ans. L'autre candidat sur les rangs est M. Paul-André Tetreault, un architecte de 44 ans, conseiller de la ville d'Outremont. Malgré qu'il passe pour recevoir l'appui des libéraux fédéraux du parti dans le comté et non le chef du parti qui doivent choisir le candidat officiel. Si on donne au chef du parti le droit de choisir le candidat ce n'est plus de la démocratie mais de l'autocratie. C'est donc au nom de la démocratie que le chef et la direction du parti doivent s'abstenir d'intervenir dans le choix du candidat officiel et s'en remettre aux militants. De son côté, M. Ryan trouve normal d'intervenir, dans un premier temps, afin de s'assurer que les candidats partagent les grandes orientations du parti qu'ils veulent représenter à l'Assemblée nationale. M. Ryan admet qu'à partir du moment où le candidat a obtenu le feu vert du chef, le parti ne doit plus intervenir jus-



Jérôme Choquette

Populaire, dit M. Wilson. M. Choquette dit avoir eu, avant de poser sa candidature, une rencontre cordiale avec M. Ryan. Il affirme que ce sont les militants du parti dans le comté et non le chef du parti qui doivent choisir le candidat officiel. Si on donne au chef du parti le droit de choisir le candidat ce n'est plus de la démocratie mais de l'autocratie. C'est donc au nom de la démocratie que le chef et la direction du parti doivent s'abstenir d'intervenir dans le choix du candidat officiel et s'en remettre aux militants. De son côté, M. Ryan trouve normal d'intervenir, dans un premier temps, afin de s'assurer que les candidats partagent les grandes orientations du parti qu'ils veulent représenter à l'Assemblée nationale. M. Ryan admet qu'à partir du moment où le candidat a obtenu le feu vert du chef, le parti ne doit plus intervenir jus-

qu'à la convention et qu'il doit s'en remettre à la décision des militants. Le chef libéral a affirmé qu'il n'avait l'intention d'intervenir d'aucune façon pour nuire à l'élection de M. Choquette. Il ne verrait pas de drame si l'ancien chef du PNP était choisi ce soir candidat libéral officiel dans Outremont.

Agé de 52 ans

M. Choquette, maintenant âgé de 52 ans, n'avait que 38 ans lorsqu'il s'est fait élire pour la première fois à l'Assemblée nationale, en 1966, dans le comté d'Outremont. Il a été réélu aux élections générales de 1970 et 1973. Il est entré dans le cabinet Bourassa en 1970, comme ministre des Institutions financières, Compagnies et Coopératives, portefeuille qu'il a conservé jusqu'en octobre de la même année. Durant ce temps, il détenait aussi le porte-

feuille de la Justice qu'il a conservé jusqu'au 30 juillet 1975, alors qu'au cours d'un remaniement ministériel il était muté à l'Education Mécontent de ce changement de portefeuille, il abandonne son poste de ministre et quitte le parti, le 26 septembre 1975. Il siège alors comme indépendant et au mois de décembre suivant, il fonde avec M. Fabien Roy, député de Beaucesud, le Parti National Populaire. Ce parti participera aux élections de 1976 et y fera élire un seul candidat, M. Roy. Lors de cette élection, M. Choquette, qui est avocat mais qui détient aussi un doctorat en sciences économiques, avait affronté deux autres économistes: MM. André Raynauld, du PLQ et Pierre Harvey, du Parti Québécois. Après sa défaite aux dépens de M. Raynauld, M. Choquette était retourné à la pratique du droit.

Blâme sévère adressé à l'hebdo "L'élan sept-ilien"

QUEBEC (PC) — Un hebdomadaire de Sept-Îles, "L'Élan sept-ilien", est sévèrement blâmé par le Conseil de presse du Québec pour avoir recouru "à une pratique qui frise la malhonnêteté et qui trahit une inconscience des exigences élémentaires de l'éthique". Dans une décision qu'il vient de rendre, le Conseil de presse reproche à l'hebdomadaire "d'avoir subordonné l'information à la publicité". "L'Élan sept-ilien" avait, le 31 mai dernier, repris une annonce publicitaire de Radio-

Québec publiée la veille dans un hebdomadaire concurrent et en avait réclamé les frais, soit \$67,50, à Radio-Québec. Devant le refus de Radio-Québec de payer les frais de l'annonce, la direction de l'hebdomadaire avait averti que les communiqués de Radio-Québec "prendront désormais la direction de la poubelle". Se plaignant au nom de Radio-Québec, le président régional, M. Christian Gagnon, soutenait qu'en "subordonnant ainsi l'information à la publicité, le journal commettait une faute d'éthique grave".

La SSJB s'oppose au projet de Trudeau

QUEBEC (PC) — La Société Saint-Jean-Baptiste de la ville de Québec s'oppose vigoureusement au rapatriement unilatéral de la constitution tel que le prépare le premier ministre canadien, M. Pierre Elliott Trudeau. Dans un texte rendu public lundi, le président de l'organisme, M. J.-Edouard Richard, invite tous les Québécois à "faire connaître leur opposition formelle à un tel rapatriement" par le biais de pressions auprès des députés fédéraux, provinciaux et des organisateurs de tous les partis politiques dans

les circonscriptions électorales. La SSJB-Québec tiendra d'ailleurs son congrès annuel du 24 au 26 octobre prochain autour du thème de l'avenir constitutionnel du Québec et entend continuer "son action non partisane en renseignant les Québécois sur les événements brûlants en cours". Selon M. Richard, "il est impératif de mettre fin aux empiètements constants du gouvernement fédéral dans les champs de compétence réservés aux provinces par la Constitution de 1867".



Un collier qui paraît beaucoup plus cher qu'il ne l'est!

Comme vous le savez, les perles d'eau douce sont très en vogue cette année. Leurs formes inusitées et le chatoyement fascinant de leurs couleurs se sont imposés au caprice des femmes à la mode.

Longueur 18", \$18.50
Longueur 30", \$32.50

BIRKS JOAILLIERS PLACE DU ROYAUME — 549-5595

AUJOURD'HUI SUR LE CABLE NOUS VOUS SUGGERONS LES EMISSIONS MARQUEES DE CE SIGNE
J'ai décidé! Je m'abonne
Regardez nos émissions sur la vie communautaire au canal 13 en soirée.
télésoq 545-1112



# Sophia Loren

## La bonne étoile

avec la collaboration de A.E. Hotchner  
Seuil

### résumé

Sophia voit De Sica pour la dernière fois lors du tournage de "Voyage". Il est assis sur la scène, hurlant de joie comme lui seul pouvait le faire.

## (42) Enlèvements

J'allai à Rome pour l'enterrement. Une épreuve pénible. La cérémonie se déroula dans une énorme cathédrale devant une foule compacte. Des photographes partout. Quand le cercueil de De Sica fut porté à l'intérieur de l'église, les gens applaudirent — ils l'avaient déjà fait à mon entrée. (Il y eut aussi des applaudissements à l'enterrement d'Anna Magnani; l'ultime hommage à l'artiste.) Je pense qu'ils m'avaient applaudi pour tout ce que j'avais réalisé avec De Sica.

Pendant la cérémonie, je n'eus qu'une idée, cacher mes larmes aux photographes. Quand je ne pus les retenir, ce fut à qui me serrerait de plus près pour obtenir le meilleur cliché. Je fis de mon mieux pour dissimuler mon visage derrière l'homme qui se trouvait devant moi. C'est horrible de ne pas pouvoir pleurer en paix en de tels moments. Aucun respect du chagrin ni du lieu; aucun respect des morts. Me voir refuser une minute de recueillement pour dire adieu à un homme que j'aimais.

**Un officier de police à Rome.** Nous possédons un dossier concernant deux tentatives d'enlèvement sur la personne de Carlo Ponti. En fait, c'est grâce à la première que nous avons pu faire échec à la seconde. Le premier incident s'est déroulé en fin de soirée sur la Via Appia à l'extérieur de Rome. M. Ponti se trouvait seul à bord de sa voiture; il avait travaillé jusqu'à une heure avancée de la nuit à son bureau et il regagnait sa maison située en dehors de la ville. En chemin, il a été contraint d'arrêter son véhicule en raison d'une voiture apparemment en panne qui s'était immobilisée en travers de la route. En ralentissant pour stopper, il a regardé dans son rétroviseur et a vu une voiture ralentir derrière la sienne. Un homme masqué a sauté par la portière ouverte, une arme à la main, et s'est mis à courir en direction de la voiture de M. Ponti, un coupé Alfa Romeo. Quand il a vu l'homme masqué, M. Ponti n'a pas hésité: il a embrayé et a essayé de contourner la voiture immobilisée, placée là de toute évidence pour le contraindre à s'arrêter. L'homme a ouvert le feu. M. Ponti s'est couché sur son siège en appuyant à fond sur l'accélérateur. L'Alfa Romeo a fait un véritable bond en avant. L'homme tirait toujours. Une balle a fait voler en éclats la vitre arrière. Une fois chez lui, M. Ponti a convoqué la police. Son Alfa Romeo était criblée de balles. Nous avons conseillé à M. Ponti de réclamer la protection de la police chaque fois qu'il serait appelé à faire ce trajet tard dans la nuit.

C'est ainsi que M. Ponti a bénéficié de cette protection la nuit où s'est produite la seconde tentative. Lorsqu'il nous a appelés, nous nous préparions justement à envoyer une voiture enquêter au sujet d'un incendie et d'une explosion signalés à proximité de sa résidence; nous avons donc chargé cette voiture de le suivre.

Sur la route, une voiture s'est rangée contre celle de M. Ponti pour l'obliger à quitter la route, mais à ce moment précis, le conducteur a repéré la voiture de police qui se trouvait un peu en arrière et

il a pris la fuite. Aux abords de la maison de M. Ponti, nous avons découvert une camionnette sans plaque d'immatriculation dissimulée à l'entrée de la villa. Le moteur tournait; nous avons trouvé à l'arrière une corde, du sparadrap, des seringues hypodermiques et des barbituriques, bref tous les accessoires classiques d'un enlèvement. Si M. Ponti n'avait pas réclame la protection de la police, il ne fait aucun doute que c'est le sort qui l'attendait. Par la suite, nous avons eu la preuve que l'explosion et l'incendie avaient été délibérément provoqués dans le but de détourner l'attention de la police.

**Une amie de Sophia.** Il y a deux ans, Sophia a fait une courte escale à Rome, et je l'ai accompagnée à l'aéroport où elle devait prendre l'avion pour regagner Paris.

Sa place était retenue dans le vol de vingt heures, le dernier pour Paris. Nous sommes arrivées en avance, mais quand elle a présenté son passeport au bureau de contrôle, l'officier l'a priée de le suivre. Je l'ai accompagnée dans la pièce où on l'emmenait pour l'interroger. Elle fut soigneusement fouillée; on vida son sac, son portefeuille et son porte-documents. Un dossier concernant un film et le budget de production de celui-ci qu'elle rapportait à Carlo retint particulièrement l'attention des autorités de l'aéroport. Sophia leur demanda de se dépêcher car elle allait rater son avion, mais on lui répondit de ne pas s'inquiéter, qu'elle avait tout son temps. J'ai appris par la suite qu'on avait retiré ses bagages de la soute afin de les fouiller de fond en comble.

A huit heures, Sophia leur fit remarquer que son avion décollait; les douaniers lui répondirent qu'ils regrettaient, mais qu'elle devrait attendre l'arrivée d'un fonctionnaire romain spécialement commis pour l'interroger.

Au bout de deux heures d'attente, il arriva. C'était un homme qui faisait particulièrement étalage de son importance. Il commença à soumettre Sophia à un tir nourri de questions entremêlées de menaces. Qu'avez-vous fait à Rome aujourd'hui? Citez-moi tous les endroits où vous êtes allée, les noms des personnes que vous avez vues, et ne cherchez pas à tourner autour du pot ou cela pourrait aller mal pour vous. Puis il a posé des questions d'ordre financier, portant entre autres sur les budgets. "Je n'ai absolument rien fait de répréhensible ou d'illégal," déclara Sophia, mais si vous avez l'intention de me poser ce genre de questions, qui relèvent d'un domaine dont j'ignore tout, je serai dans l'obligation de faire appel à mon avocat à Rome.

— Appeler votre avocat ne fera que rendre les choses encore plus déplaisantes pour vous. Vous n'êtes pas là pour éluder les questions, mais pour y répondre.

— Ecoutez, dit Sophia, je suis une actrice, pas une femme d'affaires. C'est mon mari et son conseiller juridique qui s'occupent de ces choses-là. Je vous le répète, je n'ai rien fait qui soit contraire à la loi, je ne passe rien en fraude; mais si vous comptez me faire subir un interrogatoire poussé sur des sujets que j'ignore totalement, je dois

contacter l'avocat qui s'occupe de mes affaires à Rome."

Les avocats de Sophia finirent par arriver. Ils se lancèrent dans une conversation animée avec le fonctionnaire, si technique que j'avais l'impression qu'ils parlaient une langue étrangère. Il est évident que si l'on avait pu révéler la moindre infraction de la part de Sophia, le fonctionnaire se serait empressé de la monter en épingle. Mais il lui rendit finalement son passeport et, sans un mot d'excuses pour l'épreuve qu'il lui avait fait endurer, il repartit pour Rome.

La nouvelle des démêlés de Sophia avec les autorités avait filtré, et plusieurs centaines de journalistes, photographes, reporters de télévision et autres avaient pris d'assaut les couloirs conduisant à la salle où avait eu lieu l'interrogatoire. Sophia n'avait guère d'autre possibilité que de rester virtuellement prisonnière de cette petite pièce en attendant d'être délivrée par le premier vol du matin en direction de Paris. Le hasard voulut que ce soit un avion de la Japan Airline, qui décollait à 4h30.

La nuit fut longue; huit heures s'écoulèrent entre le moment où nous fûmes conduites dans cette pièce et celui où l'avion quitta la piste. La foule des journalistes attendait toujours derrière la porte. Les journaux et les telex du monde entier encombraient les lignes téléphoniques pour essayer de se faire une idée de ce qui s'était passé. Il n'y avait personne pour aider Sophia à gagner l'avion.

Je la pris solidement par le bras et nous nous frayâmes un passage au milieu des journalistes qui avaient attendu huit heures d'affilée et n'entendaient pas rentrer bredouilles. Ils agrippaient Sophia, lui agitaient des micros devant la figure et essayaient par tous les moyens de lui faire dire au moins quelques mots. Elle regardait droit devant elle, comme hypnotisée, sans voir personne, les lèvres serrées; nous finîmes, à force de pousser et de bousculer, par atteindre le guichet de la JAL.

Son mutisme n'eut pas l'effet escompté car, le lendemain, les journaux étaient pleins de ses déclarations rapportées "mot pour mot" et dans lesquelles elle disait pis que pendre de l'Italie, la qualification de pays de cauchemar et jurait qu'elle n'y remettrait jamais plus les pieds. Les reporters regalaient leurs lecteurs en racontant en détail comment les inspecteurs avaient découvert un million de lires en sa possession ainsi que des objets de valeur cousus dans l'ourlet de sa robe, on se livrait même à des spéculations sur la durée de la peine qu'elle aurait à purger pour ses crimes.

**Carlo Ponti.** Je continue à espérer qu'un jour les choses s'arrangeront et que nous pourrions rentrer chez nous en Italie.

C'est peut-être un rêve insensé, mais je suis, par nature, un rêveur incorrigible et, au fil de cette vie qui a été la mienne, je me suis mis à beaucoup aimer les rêves insensés.

### Chapitre 21

Je ne crois pas avoir mis autant d'espoirs dans un film que dans *L'Homme de la Manche*, ma première et unique comédie musicale; mais le mauvais sort sembla, dès le départ, s'acharner sur ce projet. D'abord ce fut l'indécision du producteur quant au choix du réalisateur, puis quant aux lieux de tournage. Fallait-il tourner en extérieurs en Espagne, ou en studio à Rome? On opta finalement pour Rome, alors que le film aurait eu tout à gagner des magnifiques paysages espagnols. Rien ne saurait remplacer le mouvement des nuages ni l'ondulation des collines, et aucune soufflerie n'a jamais produit quelque chose qui puisse se rapprocher un tant soit peu de la douce brise qui caresse les plaines de la Nouvelle-Castille.

Le film me réservait néanmoins quelques compensations, dont la moindre ne fut pas l'apparition de Peter O'Toole dans mon existence. Enjoué, spirituel, paillard, excessif et complètement fou; mais fou comme on aime. Bien que noctambule et fétard, il arrivait à l'heure précise sur le plateau, et toujours sobre. Nous passions notre temps à jouer au poker et je fus sidérée de voir qu'il trichait encore plus que moi. C'est un homme d'une culture stupéfiante et qui sait vous stimuler l'esprit.

### A SUIVRE



PHOTOS — Les photographes Ian Barrett (au centre) et Jacques Nadeau (à droite) examinent attentivement des photos (pièces à conviction) soumise à la commission d'enquête et faisant état des événements survenus lors de la manif du 20 mai dernier. A l'extrême gauche, l'avocat Jerry Zigman et un reporter de la PC John Goddard (à l'arrière), surveillent la scène.

(Photolaser PC)

Lors de la manif du 20 mai

## Des manifestants auraient fait mauvaise partie à un cameraman

Par MAURICE GIRARD  
MONTREAL (PC) — Il n'y a pas que les policiers qui ont fait mauvaise partie aux photographes et aux cameramen, le 20 mai dernier, lors de la manifestation des partisans du Oui, qui s'est terminée sur le Mont-Royal par une charge des policiers sur les manifestants et les représentants des médias.

Un photographe de la United Press Canada, M. Denis Paquin, a en effet affirmé devant la commission d'enquête de la Commission de police du Québec, qui étudie les accusations de brutalité policière à l'endroit des représentants de la presse, qu'un cameraman de Radio-Canada avait été pris à partie, peu avant les incidents du Mont-Royal, par les manifestants qui voulaient l'empêcher de filmer un incident survenu sur la rue Greene à Montréal.

Comme la plupart des autres témoins qui ont comparu jusqu'à présent, M. Paquin a rappelé les principales étapes de la manifestation: le départ du centre

Paul-Sauvé, l'arrêt devant la Place des arts, où on a abattu un mat au faite duquel flottait un drapeau canadien, la tentative avortée de démantèlement de la manifestation dans la rue Peel, le démêlé de la rue Crescent et les autres incidents mineurs qui sont survenus juste avant l'intervention de l'escouade anti-émeute de la police de la Communauté urbaine de Montréal, sur le Mont-Royal.

M. Paquin a déclaré qu'il s'était fait refouler trois fois dans un fossé par un policier parce qu'il ne quittait pas assez rapidement les lieux de la manifestation. Cet incident ressemble à bien d'autres au cours desquels journalistes ou photographes ont reçu des coups de matraque de la part de la police.

**Pas de provocation**  
C'est sensiblement le même genre de témoignage qu'a présenté M. John Goddard, du service anglais de La Presse Canadienne, qui s'est fait déchirer sa chemise par un policier, au cours de l'échauffourée. "J'ai entendu ma chemise se déchirer et

je suis certain qu'il (le policier) l'a entendu aussi."

Selon le reporter, il n'y a pas eu de provocation de la part des manifestants, sauf un jeune homme qui, par mépris pour les policiers, leur a tourné le dos. Il a alors baissé son pantalon et exposé aux regards de la force constabulaire une partie normalement cachée de son anatomie.

Trois photographes de La Presse Canadienne et un cameraman ont suivi par après; leurs propos confirmaient essentiellement les déclarations antérieures d'autres témoins.

Les travaux de la Commission sont suspendus jusqu'à jeudi, mercredi, les policiers de la Communauté urbaine de Montréal, qui ont participé à une séance d'identification vendredi dernier, pourront examiner à loisir les pièces à conviction déposées jusqu'à présent. A la reprise des travaux, on entendra les officiers de police qui étaient responsables de l'action policière le 20 mai dernier.

## Assassinat de Violi L'enquête menée par la police de la CUM, piétine

MONTREAL (PC) — L'enquête policière piétinait dimanche, deux jours après l'assassinat de Rocco Violi, dernier frère vivant du présumé "parrain" de Montréal abattu en 1978.

Les tests effectués sur la carabine, de fort calibre, utilisée pour éliminer Violi dans sa cuisine vendredi soir, n'ont révélé aucune empreinte digitale. La police cherche également les motifs du crime.

Une autopsie sera faite lundi afin d'en savoir davantage sur cet assassinat, indique-t-on de source policière. "Nous n'avons pas de piste", devait déclarer M. Charles

Poxon, la Communauté urbaine de Montréal, en ajoutant que l'assassinat a probablement été signé par un professionnel.

Agé de 40 ans, Violi lisait un journal lorsqu'il fut atteint d'une balle en plein coeur. Selon les premières informations recueillies, le projectile a été tiré du troisième étage d'un édifice à bureaux situé à l'arrière de la résidence des Violi.

Rocco Violi avait, rappelle-t-on, échappé à un attentat en juillet dernier. Son frère Paolo avait été éliminé il y a deux ans, comme l'avaient été avant lui, ses frères Francisco et Giuseppe.

## Avertissement du Parti libéral à Jean-Noel Gravel

QUEBEC (PC) — Un adjoint de M. Camil Samson vient d'être averti par la direction du Parti libéral de ne pas utiliser le matériel du parti pour mener sa campagne personnelle pour l'investiture dans le comté de Limoilou.

Il s'agit du secrétaire de M. Samson à l'Assemblée nationale, M. Jean-Noel Gravel, qui convoite l'investiture li-

bérale dans ce comté de la basse-ville de Québec.

Dans un communiqué émis le 6 octobre dernier, M. Gravel a utilisé le papier avec en-tête du Parti libéral et des enveloppes du PLQ pour mousser sa candidature à la convention dans le comté de Limoilou.

Déjà deux autres candidats sont en lice pour cette investiture.

**LES CINÉMAS FRANCE FILM**

**CUL ET CHEMISE**

1.50

capitol centre saguenay

**CAPITAINE APACHE**

capitol centre saguenay

---

**LE FAISEUR D'ÉPOUVANTES**

1.50

capitol centre saguenay

**LA FILLE ENOR**

1.50

capitol centre saguenay

---

**JEUNES FILLES SANS VOILES**

1.50

capitol centre saguenay

**FLAVIA**

1.50

capitol centre saguenay

---

**AMITYVILLE LA MAISON DU DIABLE**

1.50

capitol centre saguenay

**JAMES BROLIN ROD STEIGER**

1.50

capitol centre saguenay

---

**LE TAMBOUR**

1.50

capitol centre saguenay

**AVENTURES en CALIFORNIE**

1.50

capitol centre saguenay

Selon Richard Hatfield

# Le sentiment anti-français se trouve en Ontario

Par JOHN WARD

NEW YORK (PC) — Selon le premier ministre du Nouveau-Brunswick, "le sentiment anti-français se trouve en Ontario" et "il est temps de le faire savoir".

Dans une conférence de presse au Carnegie Endowment for International Peace, lundi, M. Richard Hatfield a affirmé que le gouvernement conservateur de l'Ontario refuse absolument de garantir d'autres droits aux Franco-Ontariens.

Lui-même conservateur, M. Hatfield a décrit le premier ministre ontarien William Davis comme un homme politique qui rejette carrément tout droit linguistique.

M. Davis, a-t-il soutenu, a participé aux négociations sur la constitution en étant déjà déterminé à refuser tout changement, à n'accorder aucun droit de plus aux francophones que ceux qui existent actuellement dans sa province.

Et c'est pourquoi M. Hatfield a annoncé son intention "d'attaquer publiquement la Législature de l'Ontario et son premier ministre pour ce qu'ils ont fait".

Rapatriement

M. Hatfield a dit que l'une des raisons pour lesquelles il appuie le rapatriement de la constitution est qu'il va reconnaître des

droits linguistiques aux minorités de langue française dans des provinces comme le Nouveau-Brunswick et l'Ontario, sans que les Législatures provinciales puissent changer quoi que ce soit.

Et cela est très important, a-t-il ajouté, afin que personne ne puisse plus altérer ces droits dans les provinces.

M. Hatfield a de plus accusé M. Davis de ne pas s'être montré sous son vrai jour au cours du débat référendaire au Québec, parlant de fédéralisme renouvelé et de droits accrues aux Canadiens français.

"Je crois, a lancé le premier ministre du Nouveau-Brunswick, que l'Ontario a délibérément trompé les Québécois."

Ce pourquoi, d'ailleurs, il s'est lui-même senti "offensé personnellement".

Mais, a-t-il précisé, l'opinion de M. Davis n'est pas nécessairement celle des Ontariens. "Un combat se prépare actuellement en Ontario", a-t-il déclaré.

Constitution

M. Hatfield a prétendu, d'un autre côté, que l'idée du rapatriement a l'appui des Canadiens et que les Anglais vont faire parvenir l'Acte de l'Amérique du Nord britannique au Canada dès

que la Chambre des Communes va en faire la demande à Westminster.

"Le Conseil privé impérial, a signalé M. Hatfield, a décidé qu'une adresse du Parlement du Canada serait respectée."

Le premier ministre a reconnu qu'il y aura des discussions sur les amendements, une fois la constitution rapatriée.

Mais, "sans rapatriement, il n'y aurait jamais de change-

ments". Et M. Hatfield s'est dit prêt "à prendre sa chance" avec le rapatriement.

Même s'il n'aime pas le libellé même de la charte des droits, par ailleurs, il approuve son enchaînement dans la constitution.

A la conférence des premiers ministres, a déclaré M. Hatfield, "nous avons essayé sincèrement", mais "tout le monde était coupable de démagogie".



RICHARD HATFIELD — Le premier ministre du Nouveau-Brunswick estime que le sentiment anti-français se trouve en Ontario et que l'attitude de William Davis y est pour beaucoup.

## Important contrat pour Bombardier

Par André PREFONTAINE

OTTAWA (PC) — Parce qu'il estime que "le dossier s'annonce exceptionnellement bien", le ministre de la Défense, M. Gilles Lamontagne, croit que la production de 2.800 camions militaires dans les usines de la compagnie Bombardier pourrait commencer au début de 1981.

Le ministre Lamontagne a apporté ces précisions hier après-midi alors qu'il s'adressait à un

groupe de journalistes à sa sortie de la Chambre des communes.

"Je ne vois aucun retard possible dans ce contrat-là", a déclaré M. Lamontagne. Il a pris garde toutefois de conditionner l'accord de son ministère à une étude positive de la proposition de Bombardier, la capacité de la compagnie à mener à terme la construction de ces véhicules ainsi qu'à une négociation finale des clauses de l'entente.

Ottawa

## Plusieurs débats en perspective

par MARLENE ORTON

OTTAWA (PC) — La constitution continuera vraisemblablement à dominer les préoccupations de la Chambre des Communes cette semaine, même si le parti ministériel a manifesté sa hâte de passer à autre chose.

Les libéraux et les néo-démocrates veulent que le projet de loi déposé par le premier ministre Pierre Elliott Trudeau soit transmis à un comité spécial des Communes et du Sénat qui se chargerait de l'étudier pour y apporter des amendements.

Si tout se déroule comme prévu, les députés pourront alors amorcer le débat sur la Loi bancaire, sur un projet de loi dont l'adoption aurait pour effet de transformer le ministère des Postes en société de la Couronne et sur une législation relative à l'accessibilité de l'information gouvernementale.

C'est ce qu'affirme le leader parlementaire du gouvernement, M. Yvon Pinard.

Cependant, le leader parlementaire de l'opposition, M. Walter Baker, rétorque que plusieurs députés conservateurs veulent encore intervenir dans le débat constitutionnel amorcé il y a deux semaines.

Pas choisi

Un député conservateur a déclaré la semaine dernière qu'il voulait intervenir dans le débat en Chambre parce qu'il n'avait pas été choisi par son parti pour siéger sur le comité mixte.

Le leader néo-démocrate des Communes, M. Stanley Knowles, a expliqué de son côté que seulement

deux ou trois autres députés de cette formation souhaitaient se faire entendre à ce stade-ci du débat.

D'autres indices contribuent également à donner l'impression que le gouvernement ne réussira pas dans l'immediat à orienter ses travaux vers d'autres priorités.

Ainsi, le ministre des Finances, M. Allan Rock, a annoncé qu'il déposera son premier budget le 28 octobre.

Pour sa part, le ministre de l'Énergie, M. Marc Lalonde a déclaré son intention de déposer le même jour un train de mesures législatives attendu depuis longtemps.

M. Pinard a par ailleurs indiqué que le gouvernement aurait aimé interrompre le débat constitutionnel cette semaine pour rattraper le temps perdu au chapitre économique.

Amendement

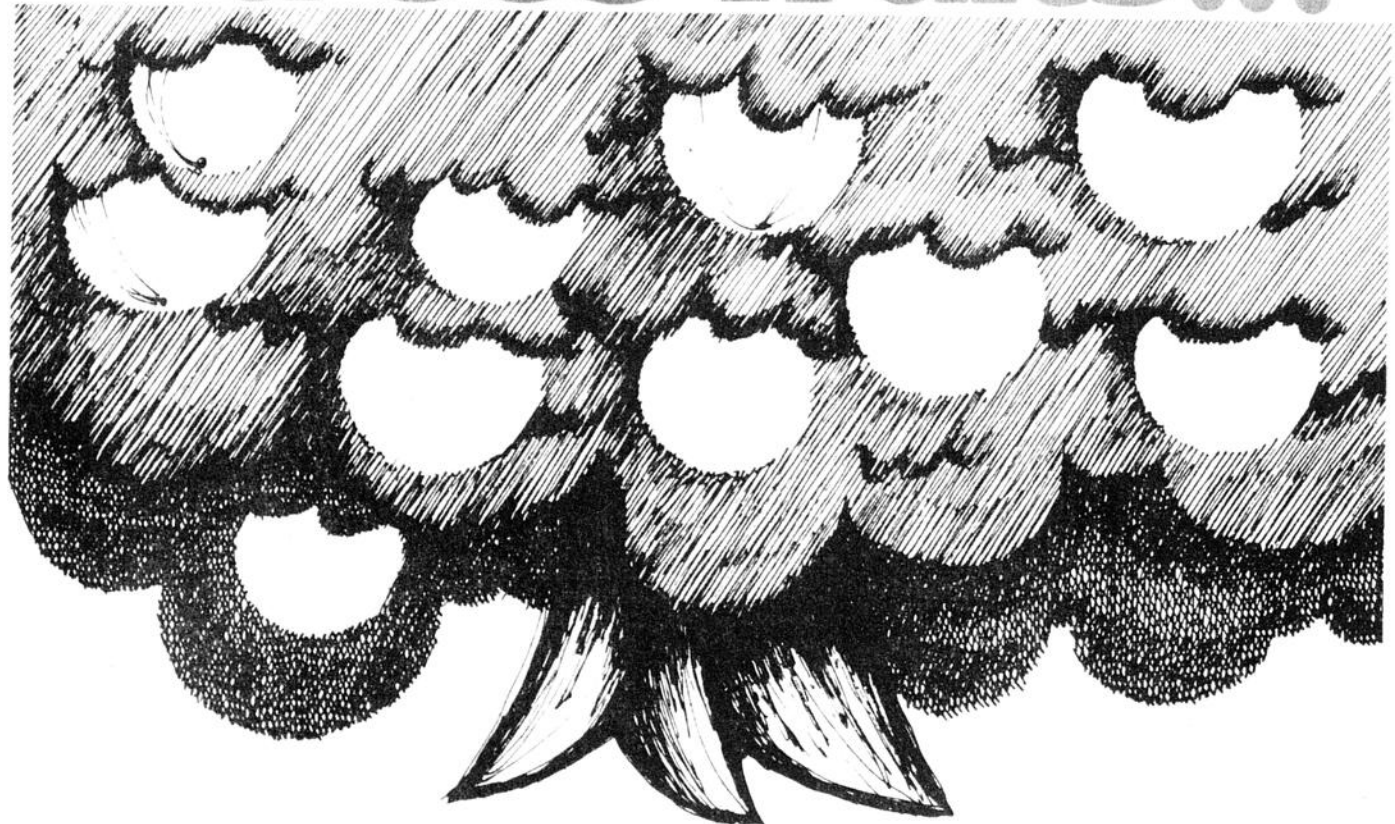
Cependant, M. Baker, député de Nepean-Carleton, a retardé davantage les travaux des Communes la semaine dernière en proposant un amendement à la proposition que le projet Trudeau soit soumis à un comité mixte.

Cet amendement permettrait aux députés et aux sénateurs de proposer des changements au projet constitutionnel après avoir pris connaissance le 9 décembre des conclusions du comité mixte.

Le président des Communes, Mme Jeanne Sauvé, a pris en délibéré une requête contestant la légalité de l'intervention de M. Baker.

Ce qui incite M. Pinard à dire que les conservateurs s'appuient sur la procédure dans un tentative de faire traîner le débat en longueur.

# Tout comme on juge un arbre à ses fruits...



Au cours des quatre dernières années, l'objectif du gouvernement du Québec, en matière sociale, a été de privilégier les groupes les plus démunis de notre société.

En particulier, beaucoup d'énergie et de fonds publics ont été consacrés à l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées afin de favoriser leur maintien dans leur milieu naturel:

- gratuité des médicaments prescrits par un médecin ou un dentiste;
- gratuité du transport ambulancier;
- modification du régime de rentes du Québec, afin de permettre aux personnes âgées de continuer à travailler tout en touchant leur pleine pension du gouvernement du Québec;
- construction de vingt (20) nouveaux centres de jour en plus des soixante-deux (62) qui verront le jour à l'intérieur de chacun des centres d'accueil actuellement en construction. Ces centres de jour offrent des services de nature sociale et médicale tels que les soins infirmiers, les soins d'hygiène, les activités de loisirs et les repas;
- vigoureux programme d'aide visant à assurer le maintien et les soins à domicile. Ces services sont donnés par les centres locaux de services communautaires (CLSC), ou à défaut, par le centre de services sociaux (CSS) avec l'aide des organismes bénévoles de la région;
- enfin, la majorité des centres locaux de services communautaires et plusieurs cliniques médicales privées offrent jour et nuit et sept jours par semaine des services d'urgence de soins médicaux. Voilà un excellent moyen d'être reçu rapidement par un professionnel de la santé.

### Hébergement

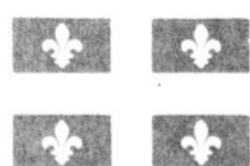
Depuis 1976, il s'est créé en moyenne annuellement 1.231 nouvelles places d'hébergement en centre d'accueil (ce qui représente des déboursés totaux d'un quart de milliard de dollars) comparativement à 46 places seulement par année entre 1973 et 1976... ainsi environ 80% des besoins sont actuellement comblés. Ces services sont offerts prioritairement aux personnes qui ont des problèmes aigus de santé physique ou mentale. Pour ces personnes dont les services à domicile ne répondent plus à leurs besoins et qui doivent être hébergées en famille d'accueil, en pavillon, en centre d'accueil ou en centre hospitalier de soins prolongés, la première démarche à accomplir est d'entrer en communication avec le centre de services sociaux de la région (CSS).

EN TOUT ET POUR TOUT, LE MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES CONSACRERA PLUS DE \$1 MILLIARD POUR LES SERVICES DESTINÉS SPÉCIFIQUEMENT AUX CITOYENS ÂGÉS DU QUÉBEC CETTE ANNÉE. Pour tous renseignements supplémentaires:

Consultez votre annuaire téléphonique à:  
CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES (CLSC)  
CENTRE DE SERVICES SOCIAUX (CSS)

Adressez-vous aux bureaux des renseignements généraux du ministère des Affaires sociales  
MONTREAL: (514) 873-2580  
QUÉBEC: (418) 643-3380

Ou à COMMUNICATION-QUÉBEC: Demandez à la téléphoniste le Zenith 2-6770 (sans frais)



Gouvernement du Québec  
Affaires sociales

**JEUNESSE ACTIVE,**

**QUAND ON PARLE AVEC VOUS, ON PARLE D'AVENIR.**

**PARLONS D'ARGENT.**

mouvement desjardins